

BANDES HERNIERES
ajustées et réparées
OSCAR LANDRY
pharmacien
..... 457, NOTRE-DAME
JOLIETTE

L'ACTION POPULAIRE

FILMS
développés
Valois abbé O. Directeur
de 12 heures
Pharmacie Gadoury
Oct. Gadoury, prop.
..... 419, NOTRE-DAME
..... Voisin du B. de P.

VOL. XXX, No 1

JOLIETTE, JEUDI 12 FEVRIER 1942

TROIS SOUS LE NUMERO

A travers l'actualité L'emprunt de la victoire

Le gouvernement canadien lance un autre emprunt de la Victoire du 16 février prochain au 7 mars. Que la guerre se soit rapprochée de notre pays depuis quelques mois, que le gouvernement soit dans l'obligation d'accroître son effort de guerre, que d'énormes sommes d'argent soient nécessaires à cette fin, qu'il soit dans l'intérêt de tous les citoyens de souscrire à l'emprunt, autant de vérités suffisamment claires pour que nous en soyons pas dans l'obligation de les démontrer.

Mais, que demande le gouvernement de notre pays? Des dons, des sacrifices qui dépassent les forces de ceux qui sont appelés à les consentir? Non, certainement non. Le gouvernement ne nous demande pas de lui donner notre argent, mais de lui prêter à intérêt de 3% une partie de ce que nous gagnons, une partie de nos économies. C'est donc un placement d'argent qu'il s'agit de faire. On peut, sans doute, trouver un rendement meilleur dans l'industrie, le commerce, les placements obligataires, mais on ne peut sûrement pas trouver de meilleur débiteur que le pays lui-même. Si le Canada venait à être acculé à la faillite, par suite des dépenses occasionnées par une guerre fort longue, que vaudraient alors toutes les valeurs que nous pouvons avoir en mains? D'ailleurs, contribuer de notre argent à gagner la guerre, n'est-ce pas en même temps travailler à garder ce la valeur à nos économies et à notre patrimoine lui-même? C'est pourquoi, humainement parlant, nous ne devons pas craindre de prêter à l'Etat.

Faire des sacrifices! Il faut en faire si nous voulons gagner la guerre, et nous la gagnerons certainement. Le gouvernement nous invite à nous priver de tout ce qui est luxe, dépenses inutiles et à lui prêter ainsi ce que nous aurons économisé. Il est bien probable que nombre de personnes, d'ouvriers qui gagnent de bons salaires à cause de la guerre, et qui, d'une façon ou de l'autre font des économies parce qu'on leur a demandé une petite partie de leur argent en certificats d'épargne, auront quelques économies devant eux qu'ils n'auraient pas eues autrement. C'est dire que prêter dans la mesure de nos moyens au gouvernement, c'est préparer l'après-guerre, c'est économiser, c'est prévoir pour l'avenir.

C'est pour cela que l'autorité religieuse, S. Eminence le cardinal Villeneuve et Leurs Excellences les Evêques appuient les emprunts de guerre. Ils ne sont pas pour la guerre, pas plus que moi ni que vous, mais comme vous et moi, ils veulent le triomphe de la justice et de la vérité, et désirent que le peuple, en ces temps où les pays doivent brûler des milliards pour se défendre contre la barbarie, pratique plus que jamais la vertu de l'économie.

C'est pourquoi, nous avons confiance que Joliette et la région feront leur part à l'occasion du second emprunt de la Victoire.

Répondre : NON

Le gouvernement canadien, à moins qu'il ne change d'idée, consultera le peuple. Que veut-il? Que désire-t-il? Qu'espère-t-il? En deux mots, exposons le cas.

A maintes reprises M. King, M. Lapointe, M. Carlin, et presque tous les députés qui suivent ces chefs se sont engagés solennellement à n'imposer jamais la conscription pour l'outre-mer. Ils avaient même préconisé une participation modérée au conflit mondial, proportionnée aux forces de la nation canadienne. Sur ce point, on peut se demander si la modération promise n'a pas été un vain mot. Mais, à la guerre comme à la paix, sans vouloir approuver tout ce que le gouvernement a fait, on peut et on doit, en toute vérité excuser ce que les événements, imprévus et de plus en plus tragiques ont imposé de sacrifices. C'est dans cet esprit, participation modérée et pas de service obligatoire pour l'outre-mer, que le présent gouvernement canadien a été élu. Il reçut un mandat explicite, clair, indiscutable, et il s'engagea sur l'honneur dans des promesses également explicites, claires.

Nos représentants ont donc les mains liées. Pour la guerre, il y a des choses qu'ils ne peuvent faire sans violer leur parole d'honneur. Par plébiscite, ils demanderont à leurs électeurs de les dégager de leurs promesses. Si le peuple canadien allait faire ce pas, nos gouvernements auraient entière liberté de diriger notre effort de guerre comme bon leur semblerait, de plier devant les pressions des impérialistes les plus extrémistes qui prétendent, en somme, qu'il faut sacrifier l'existence même du Canada, de nous imposer, si besoin le service militaire obligatoire pour l'outre-mer.

La conscription ainsi entendue, nous n'en voulons pas. Déjà, nombre de sociétés et de grands canadiens, nombre de députés libéraux même, ont eu l'énergie voulue pour exprimer nettement leur pensée à ce sujet. La campagne continue, cette semaine, avec M. Henri Bourassa, avec M. Maxime Raymond, avec M. Liguori Lacombe, et avec bien d'autres.

Il faudra donc répondre: non. Il ne s'agit nullement d'un vote de non confiance au gouvernement. Au fait, désire-t-il réellement que nous répondions oui, ou avoir à la main une nouvelle preuve du sentiment populaire?

Pourquoi répondre non: 1) Nous voulons que nos représentants respectent leur parole; 2) nous voulons garder nos armées pour la défense de notre pays; 3) nous sommes opposés à la conscription pour l'outre-mer; 4) les statistiques démontrent que le volontariat fournit plus d'hommes que nécessaires actuellement; 5) parce que, actuellement notre effort de guerre, eu égard à notre population, a atteint, même dépassé une limite juste et raisonnable.

Nous avons donc tout à fait raison de répondre: non. Et nous répondrons: NON.

Ne signez pas

Les propriétaires de brasseries, et avec eux tous ceux qui retirent des bénéfices de la bière et des boissons alcooliques s'agitent. Ainsi, ils font actuellement circuler dans certains milieux des pétitions qu'ils font signer pour demander au gouvernement provincial quelques élargissements à la loi des liqueurs. Nombre de citoyens nous dit-on, se laissent prendre sous divers prétextes et signent la pétition. On leur représente que la loi actuelle, sur quelques points manque de sens pratique, qu'elle nuit au tourisme, qu'elle favorise la vente clandestine, etc. On veut confondre dans l'esprit des gens hôtels, tavernes, clubs. On veut que nos gens aient davantage la liberté de boire à l'ou ils le voudront.

Il ne faut pas signer ces pétitions. Gardons nos positions, ne perdons pas de terrain. Ne faudrait-il pas même améliorer nos positions et gagner encore du terrain? La guerre nous invite à l'économie. Le recensement moral tant souhaité par l'Eglise et ses représentants nous invite à la sobriété. Ce n'est donc pas le temps de faciliter l'intempérance et la consommation de la bière et des liqueurs alcooliques. Il nous semble même que nos gouvernements, provinciaux et fédéraux, qui imposent tant de taxes et d'impôts, devraient davantage taxer les boissons et bières et chercher là des revenus plus substantiels encore. N'est-il pas regrettable de constater qu'après plus de deux ans de guerre, notre peuple boit autant, peut-être plus qu'avant. L'alcool serait-il donc un peu le nerf de la guerre. On le dirait presque à voir, certains jours, nos militaires même. Eux qui se préparent à battre les ennemis du christianisme, ne devraient-ils pas faire preuve de vertus chrétiennes? Or, la tempérance, la modération dans le boire est vertu chrétienne. Et, dans les temps de calamité publique, la sobriété, l'abstinence totale même sont de mise.

Il faut donc refuser absolument de signer de telles pétitions. Il ne faut pas, il ne convient pas d'élargir la loi des liqueurs. Il faudrait plutôt qu'elle fut plus sévère encore. Résistons donc aux pressions des beaux parleurs, de quelque côté qu'ils viennent, et n'allons pas plier sous le poids des faux prétextes, car d'arguments ils en manquent totalement, et inviter le gouvernement à donner à la population plus de liberté, plus de facilité de boire. Ce serait rendre un très mauvais service à notre province.
Abbé Omer VALOIS.

En marge du banquet des citoyens

REMERCIEMENTS
Les Soeurs de l'hôpital St-Eusèbe tiennent à exprimer leur vive gratitude et leur entière satisfaction pour l'encouragement reçu à l'occasion du banquet des citoyens. Cette fête de famille fut un succès splendide tout à l'honneur de ceux qui ont compris avec une foi ardente le mot sublime de Charité.

Merci à Son Excellence Mgr J.-A. Papineau qui a bien voulu accepter la présidence de ces agapes en dépit de ses multiples occupations; ce témoignage de sympathie pour nos oeuvres nous touche profondément en même temps que les liens d'une douce intimité avec ses chers paroissiens semblent se resserrer davantage.

Merci à Mme Lucien Dugas, zélée et infatigable organisatrice, et à ses assistantes, dont le dévouement, l'initiative et la courtoisie ne se mesurent pas. Merci à M. Oscar Landry, président de la F. O. C. et à ses collaborateurs qui ont contribué si largement au succès de cette organisation en fournissant avec abondance les mets riches et variés. Merci aux bienveillants orateurs qui, par leurs paroles convaincantes et convaincues, ont aidé à faire ressortir l'excellence des oeuvres de charité.

Merci à toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, malgré les temps difficiles actuels, ont rendu cette soirée inoubliable, lui donnant le cachet de la vraie charité, tout à la réputation de l'élite joliettaise et au bonheur des membres souffrants du Christ.

La messe du premier Vendredi de chaque mois étant dite aux intentions de leurs bienfaiteurs, les prières des religieuses et des pauvres hospitalisés sont montées ferventes et nombreuses, priant le Grand Rémunérateur de répandre sur chacun la coupe de ses abondantes bénédictions.

M. Wilf. Arcand à l'honneur

Lors de l'assemblée annuelle des officiers et des agents des Prévoyants du Canada, tenue au Château Frontenac, à Québec, le 16 janvier dernier, M. Wilfrid Arcand, de Lavaltrie qui s'était classé premier vendeur de la province pour l'année 1941 s'est vu remettre, en hommage de haute appréciation pour bons services, une magnifique coutellerie (68 morceaux) de marque Rogers dans un superbe cabinet.

M. Arcand a aussi gagné un prix de \$75.00 pour avoir gagné un concours de ventes couvrant la période du 17 nov. au 31 décembre. Dans ce cours laps de temps, il réussit à vendre 207 rentes alors que le plus haut objectif fixé était de 150.

A cette assemblée, assistaient l'hon. Sénateur Lucien Morand, vice-président des Prévoyants; M. Antoni Lesage, gérant-général, etc. L'honorable M. Ls St-Laurent, ministre de la Justice et président général fut empêché d'y prendre part.

Nous félicitons M. Wilfrid Arcand, et nous lui souhaitons un succès toujours croissant dans son travail parmi nous et à travers tout notre district.

Service anniversaire

DE FEU LE DR GEDEON DESROSIERS
Lundi, le 16 février, à 8 h. 30 sera chanté en l'église paroissiale de St-Félix-de-Valois, le service anniversaire du Dr Gédéon Desrosiers. Parents et amis sont priés d'y assister, sans autre invitation.

Prochain mariage

Le 16 février, à la cathédrale sera béni le mariage de Mlle Bibiane Bélanger, fille de M. et Mme Georges Bélanger à M. François Rivest, fils de Mme Swibert Rivest.

M. Rosaire Bélanger épousera à la même messe Mlle Angéline Comtois, à 9 hrs.

Les Anciens du Séminaire au Cercle Univ.

Ce soir même, au Cercle Universitaire de Montréal, à lieu le deuxième dîner - causerie des Anciens élèves du Séminaire de Joliette.
M. Gaëtan Valois, notaire à Lachute, y donnera une causerie intitulée: L'orientation professionnelle et les collèges classiques.

LE SOUPER-FORUM

La Chambre de Commerce des Jeunes organise un souper-forum pour le 16 février prochain. M. le Président souhaitera la bienvenue, puis MM. Georges Sylvestre et Honoré Dionne, jeunes avocats de talent, exprimeront leur point de vue sur un sujet brûlant: l'amour qui fait son oeuvre subitement ou lentement. Les convives ont ensuite toute liberté de poser des questions à l'un ou l'autre des orateurs et de leur proposer des objections.
Ce sera une agréable soirée au Château Windsor avant le carême. Les dames et les demoiselles sont cordialement invitées. Déjà nombre de billets sont vendus. On peut retenir son couvert au Salon des Fumeurs ou au magasin Boulard, celui du coin.

Chez les Soeurs des SS. CC. J.-M.

CEREMONIE DE VETURES ET DE PROFESSION RELIGIEUSES

Dimanche, 8 février, à 8 h. 30, M. le chanoine O. Archambault, curé de la paroisse St-Pierre, a présidé une cérémonie de vetures et de profession religieuses dans la chapelle des Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie. M. le chanoine était assisté du R. Père D'A-mours, sup. provincial des Eudistes et de M. l'abbé G. Coderre, aumônier de la Communauté. Au chœur, on remarquait: les RR. Pères Dumas et Forest, c.s.v.; M. l'abbé A. Tremblay et le R. Frère Riopel. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé E. Jetté, professeur au Séminaire et la messe fut célébrée par M. l'abbé H. Ferland, curé de Ste-Elisabeth.

Ont revêtu l'habit religieux: Marie-Jeanne Desrochers, de Crabtree Mills, en religion Soeur Jean-Marie; Claire Gagnon, de St-François-de-Sales, en religion Soeur Claire de l'Eucharistie; Jeanne Godin, de Paquetville, N.-B., en religion Soeur Marie Lucille; Olive Mallet, de Shippegan, N.-B., en religion Soeur Sainte-Agnès. Soeur St-Jean, (de St-Côme), a prononcé ses vœux de religion.

Cette cérémonie se termina par l'exposition du Très Saint Sacrement en l'honneur de la fête du Saint Coeur de Marie - fête patronale de la Communauté.

Journées sacerdotales de la J.O.C.

Du 8 au 12 février se sont tenues au Grand Séminaire de Montréal des journées d'étude spéciales aux aumôniers de la J.O.C. et de la L.O.C. mais auxquelles étaient invités les aumôniers d'Action catholique en général. Parmi les quelque deux cents prêtres et religieux présents et venus de tous les coins de la province et du Canada, voire des Etats-Unis, on remarquait, du diocèse de Joliette: M. le chanoine W. Caillé, directeur diocésain de l'Action catholique; le R. P. A. Cholette, aumônier diocésain des ligues de Retraitants; M. l'abbé Léo Forest, aumônier diocésain de la J.O.C.; MM. les abbés Az. Houle, Alcidas Allard, D. Houle, F. Mousseau, Julien Riopel, Y. Vandal, G. Marsolais, R. Bérubé, tous aumôniers jocistes; M. l'abbé Ant. Richard, de St-Cuthbert; M. l'abbé Lucien Sylvestre, de l'évêché.

Bénédictio d'un drapeau

Dimanche prochain, 15 février à 3 h. 30 p.m., en face de l'hôtel de ville, M. le chanoine Ls-P. Lamarche, curé de la cathédrale, bénira le drapeau-emblème de l'Emprunt de la Victoire.
La cérémonie se déroulera avec les concours des militaires des casernes De Lanaudière, des élèves des écoles et du Séminaire.
Y adresseront la parole: M. le chanoine Lamarche, MM. les députés Barrette et Ferland, S. H. le maire J.-A. Boisvert, MM. Kay Crabtree, Paul-Emile Carrier.

Retraite par le P. Laurendeau

Le R. Père Laurendeau, s.j., prêchera une retraite pour dames, au couvent de l'Immaculée Conception. Il y a encore quelques chambres de libres. S'adresser à Mme Dr E. Piette, tél. 369.
La retraite commencera le 18 février, mercredi des Cendres.

Chiffres fournis par le Ministre de la Défense Nat.

L'honorable ministre de la Défense Nationale, M. Ralston a fourni, mardi le 10, à la Chambre des Communes des chiffres officiels concernant les effectifs des forces armées du Canada.

Du long discours qu'il a fait, nous avons relevé quelques statistiques très éloquentes sur l'effort de guerre du Canada et sur les résultats marqués obtenus sous le régime du volontariat.

Depuis le début de la guerre jusqu'au 31 décembre 1941, 422,000 hommes se sont enrôlés volontairement, soit 295,000 dans l'armée; 100,000 dans l'aviation et 27,000 dans la marine.

Les statistiques pour l'année 1941 se répartissent comme suit:
Armée - - - - - 99,803
Aviation - - - - - 69,475
Marine - - - - - 13,088

M. Ralston a aussi fait connaître le programme à réaliser en 1942: 90,000 hommes dans l'armée; 90,000 dans l'aviation et 13,000 dans la marine. Ce qui portera le chiffre des forces armées du Canada à 615,000 hommes au moins, au début de 1943.

Le corps d'armée de notre pays en Angleterre se compose de trois divisions d'infanterie, une division blindée, une brigade de chars d'assaut, un corps de forestiers, de régiments auxiliaires et de régiments de renforts. Le programme de 1942 sera de doubler cet effectif. Toutefois les renforts envoyés jusqu'ici sont supérieurs aux renforts qui avaient été recommandés par le commandant du corps expéditionnaire outre-mer, le lieutenant-général A. G. L. Mc Naughton.

600,000 ouvriers, hommes et femmes, seront employés en 1942 aux industries de guerre canadiennes.

Enfin, le Canada prévoit des dépenses de \$1,000,000,000.00 en vivres et en armes pour le peuple et les forces de Grande-Bretagne.

Conférence de M. A. Barrette, m.a.l.

POUR UNE LOTERIE PROVINCIALE

JEUDI LE 19 FEVRIER
La Chambre de Commerce des Jeunes, désireuse de donner à ses membres l'occasion de s'instruire sur des questions d'intérêt public a invité M. le député Antonio Barrette à donner une conférence, M. Barrette qui aime les jeunes et qui est toujours prêt à leur être agréable et utile a accepté avec empressement. La conférence aura lieu à l'hôtel de ville, jeudi le 19 février, à 8 heures. Les membres de la Chambre et leurs amis seront les bienvenus.

M. Barrette a montré plusieurs fois déjà, à Joliette et à l'étranger, des qualités remarquables comme conférencier. Tous, d'ailleurs, connaissent ses talents d'orateur. De plus, le sujet: Pour une loterie provinciale, n'est pas neuf. Certains l'ont combattu, d'autres lui sont favorables. Il faudra entendre M. Barrette exprimer et motiver son opinion sur les loteries.

Le bureau de direction de la Chambre compte sur un auditoire digne du conférencier.

Il ne faut pas oublier, non plus le souper-forum du 16 février, à 7 h. 30 précises.

Fabricant de beurre

M. Henri Coderre, de St-Alexis s'est vu attribuer la note 100% pour ses succès dans la fabrication du beurre à la Coopérative de cette paroisse en 1941. Nos félicitations.

Partie de cartes

Lundi le 16 février, à 8 heures, une partie de cartes aura lieu dans la salle paroissiale de Rawdon. Bienvenue à tous.

Commandant du Régiment de Joliette

Nous avons appris au début de la semaine, la nomination du Lt-Colonel G.-V. de Bellefeuille au commandement du Régiment de Joliette, mobilisé "cérnêtement" pour le service actif.
Jusqu'ici, le lieutenant-colonel de Bellefeuille avait la direction du camp militaire de Joliette.
Nos félicitations.

CAREME

Communiqué de Mgr l'Evêque

Le règlement du prochain Carême sera le même que celui des années dernières.

Pour tous les avis à donner aux fidèles, le dimanche de la Quinquagésime, MM. les Curés et MM. les Aumôniers sont priés de se reporter à Notre Mandement du dix-neuf février 1938, Vol. IX, No 10.

† JOSEPH-ARTHUR,
év. de Joliette.

Pour le Carême

REGLEMENT

1. — Tous les jours du carême, excepté les dimanches, sont des jours de jeûnes d'obligation.
2. — Tous les mercredis et vendredis, de même que le samedi des Quatre-Temps, sont des jours d'abstinence, où l'on est tenu de faire maigre aux trois repas, même si l'on est dispensé de jeûner.
3. — Les lundis, mardis, jeudis et samedis, sauf le samedi des Quatre-Temps, il est permis de faire gras au repas principal. Ces jours-là les personnes non soumises à la loi du jeûne, ou légitimement empêchées de jeûner, peuvent faire gras aux trois repas.
4. — Les jours de jeûne où l'abstinence n'est pas imposée, et où, par conséquent, on peut faire gras, il n'est plus défendu de manger de la viande et du poisson au même repas.
5. — La loi de l'abstinence et du jeûne cesse le Samedi-Saint, à midi. Par conséquent, on peut, ce jour-là, faire gras au dîner et au souper qui peut être un repas complet.
6. — Le matin, ceux qui jeûnent peuvent prendre environ deux onces de nourriture que l'usage de notre pays permet de prendre les jours maigres. Au repas non principal, ordinairement le soir, mais qui pourrait être aussi le midi, si on le préfère, ceux qui jeûnent peuvent prendre environ huit onces d'aliments maigres.
7. — La loi de l'abstinence oblige tous ceux qui ont sept ans révolus, et la loi du jeûne oblige tous ceux qui ont vingt et un ans révolus et qui n'ont pas encore commencé leur soixantième année.
8. — La loi de l'abstinence défend l'usage des aliments gras, qui sont: la chair, le sang et la moelle des animaux qui naissent et vivent sur la terre et des oiseaux; mais elle n'interdit pas de manger ces oeufs, du beurre et du fromage, de boire du lait et de se servir de la graisse d'animal pour préparer les aliments maigres.
9. — La loi du jeûne ne permet qu'un seul repas par jour, mais autorise le "frustulum" du matin et la collation dont nous avons parlé au paragraphe 6.

(Extrait de la Circulaire de S. E. Mgr l'Evêque de Joliette).

L'exercice d'obscurité fixé au 23 fév.

L'exercice d'obscurité qui devait avoir lieu à travers la province le 25 janvier, et qui avait été remis au 16 février, pour être ensuite ajourné à une date indéterminée, vient d'être fixé au lundi, 23 février; c'est ce qu'a annoncé, mardi, le Comité provincial de protection civile.

4e concours intercollégial

Sous les auspices du comité provincial de défense contre la tuberculose

Pour la quatrième année consécutive, le comité provincial de défense contre la tuberculose organise un concours intercollégial. Celui-ci est ouvert aux rhétoriciens des collèges affiliés aux universités Laval et de Montréal (deux sections distinctes), aux élèves des écoles normales et à ceux des scolasticats écoles normales (deux autres sections).

Sujet à traiter: "Qu'en disait La Fontaine"? Il s'agit donc de commenter une fable, ou deux ou trois, en les appliquant à la lutte antituberculeuse. On signale aux candidats les apologies suivantes: "Le lion et le rat"; "Le chène et le roseau"; "Les animaux malades de la peste". Mais il ne leur est pas défendu de tourner la page et d'emprunter aux intarissables trésors du vieux fabuliste. La forme à donner? Un discours, une dissertation, une narration, une lettre ou, si l'on s'en croit capable, pourquoi pas une nouvelle fable?

Le concours prendra fin le 1er avril et chaque section aura droit à un premier prix de \$10.; un second prix de \$7. et trois mentions honorables. De plus, un volume sera offert au meilleur concurrent de chaque institution.
A date, quarante-quatre collèges, scolasticats et écoles normales sont entrés en lice. Espérons que ce chiffre sera doublé.

Remerciements

MM. Lomer, Arthur, Louis, Joseph, Philippe et Urban Brunelle, Mme Joseph Sylvestre et le R. Père Roland Brunelle, nous remercieront pour les sympathies que vous leur avez témoignées à l'occasion du décès de Mme Ludger Brunelle.

MARIAGES

Le 31 janvier, l'abbé F. Gadoury, vicaire à la cathédrale, bénissait le mariage de M. Nicholas Zoney, de Young, Sask., domicilié depuis quelques mois au camp militaire de Joliette, à Mlle Mary Morelli, fille de M. et Mme Peter Morelli, de Pelunkett, Sask. Le sergent Déarcy accompagnait l'époux; M. Alex. Bêliveau accompagnait l'épouse.

Le 5 février, aux Ordres des Casernes de Lanaudière, l'abbé Marcel Sylvestre, professeur au Séminaire de Joliette, bénissait le mariage du soldat Fernando Gravel à Mlle Raphaëla Blouin. M. Ls Blouin accompagnait sa fille, et M. Jean Gendron, l'époux.

Le 7 février, M. le chan. L.-P. Lamarche, curé de la cathédrale, bénissait le mariage de M. Chs-Ed. Bellehumeur à Mlle Jeanne Lafond. Accompagnait les époux: MM. Olier Lafond et Jean Bellehumeur.
Meilleurs vœux de bonheur à tous ces nouveaux mariés.

Sépultures

Le 29 janvier, M. l'abbé F. Gadoury célébrait le service de Angelina Langlois, décédée le 27, à l'âge de 62 ans, épouse de M. Albert - Edouard Gauvreau. Plusieurs parents et amis assistaient aux funérailles.
Nos sympathies.

Le 4 février est décédée à l'hôpital St-Justine, Noella, âgée de 5 ans, 10 mois, enfant bien-aimée de M. Ostaï Laporte, de Montréal. L'abbé Gadoury, vicaire à la cathédrale présida la cérémonie des louanges le lendemain, à la cathédrale.
Nos sympathies.

Pensée

O mon Sauveur, il viendra une année qui sera la dernière de ma vie, et peut-être que ce sera celle-ci. Oh! si j'étais assuré que cela fut, avec quel soin et quelle ferveur l'emploierais-je à votre service! Mais quoi que c'en soit, je veux regarder cette année comme si c'était la dernière de ma vie, et je la désire employer comme s'il ne me restait plus que ce temps-là pour vous aimer et glorifier en ce monde, et pour réparer les manquements que j'ai commis par le passé. — S. Jean Eudes.

MEUBLES

QU'IL FAUT

SERVICES

PENDANT DEUX SEMAINES ENTIERES
EXTRAORDINAIRES REDUCTIONS DE

- Ameublement de chambre \$189. rég. \$239.
en cœur de noyer
- Ameublement de chambre \$ 59. rég. \$ 79.
- Ameublement salle à déjeuner 89. rég. \$109.
(chêne pâle)
- Ameublement de studio \$ 79. rég. \$ 95.
(Simmons)



- Ameublement de salon \$139. rég. \$169.
- Ameublement de salon \$ 89. rég. \$109.
- Ameublement salle à manger 109. rég. \$139.
- Quantités d'autres spéciaux

Tél. 958

MAURICE LEPINE

blvd Manseau

ST-FELIX-DE-VALOIS

(D.N.C.) — BAPTEMES — Le 4 février: Anne - Marie - Denise, enfant de M. et Mme Edouard Lapierre (Marie-Jeanne Durand). Parrain et marraine: M. et Mme Viateur Rivest, de St-Paul de Joliette, oncle et tante de l'enfant. — Le 4 février: Marie - Ginette - Ghislaine, enfant de M. et Mme Alexandre Gendreau (Alice Roy). Parrain et marraine: M. et Mme Rolland Roy, de Joliette, oncle et tante de l'enfant. — Le 5 février: Joseph - André - Georges, enfant de M. et Mme Avila Aubin (Alma Gauthier). Parrain et marraine: M. et Mme Hildège Aubin, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES — Le 7 février eut lieu le mariage de Mlle Cécile Ducharme, fille de M. Ephrem Ducharme de Ste-Mélanie avec M. Rolland Aubin, de cette paroisse, fils de feu Raoul Aubin. M. Ephrem Ducharme servait de témoin à sa fille et M. Gabriel Gendreau à son neveu. — Le 7 février eut lieu le mariage de Mme Alice Tellier, veuve de Raoul Aubin, de cette paroisse, avec M. Florian Ducharme, fils de M. Ephrem Ducharme de Ste-Mélanie. M. Gabriel Gendreau servait de témoin à sa belle-soeur et M. Ephrem Ducharme à son fils.

SEPULTURES. — Le 5 février: Moïse Brunelle, époux de Philomène Nolette, décédé le 3 février. — Le 10 février: Onésime Tessier, époux de feu Scholastique Coutu, décédé le 7 février à l'âge de 94 ans et 6 mois.

SOIREE RECREATIVE. — Mardi-gras au soir, nous aurons une mascarade sur la patinoire. Ensuite une soirée récréative aura lieu à la salle paroissiale: musique, chant et comédie. Le tout promet d'être très intéressant. Billets réservés 35c.; les autres 25c.

STE-MARIE SALOME

(D.N.C.) — Nos lecteurs liront avec intérêt le bilan de notre Coopérative de beurre. Ce bilan a été préparé par notre secrétaire, M. Narcisse Gaudet et vérifié par MM. René P. Charron et Albert Lajoie, qui sont venus le présenter et l'expliquer à l'assemblée des membres de la Coopérative, mardi dernier le 3 février. A la même assemblée le bureau de direction a été réélu au complet et le même fabricant a été réengagé. Les directeurs sont MM. Paul-Emile Johnson, Paul - Emile Blouin, Roger Bourgeois, Robert Richard et Oscar Jetté; M. Narcis-

se Gaudet est secrétaire et M. Théodore Ducharme fabricant. M. Louis Sylvestre, notre dévoué agronome du comté de Montcalm assistait à cette assemblée ainsi que M. Marchand, inspecteur de beurrieres. Tous deux ont bien voulu nous adresser la parole. Un représentant de la Coopérative Fédérée était aussi présent et a donné des explications sur les activités des coopératives.

BILAN DE LA COOPERATIVE DE BEURRE

23 février 1942

ACTIF:

Caisse	\$ 18.64	
Banque	495.08	
Receables	541.18	
\$1,054.90		
Inventaire	358.65	
Matériel	283.90	
\$ 642.55		
Placement:		
Aff. Coop. Fédérée	\$ 297.50	
Shawinigan W. P.	\$ 5.00	
\$ 302.50		
Immobilisé:		
Immeuble, terrain	\$4,203.49	
Moins dépréciation	1,165.60	
\$3,038.49		
Machinerie, outillage	\$3,278.11	
Moins dépréciation	910.65	
\$2,367.46		
Total de l'actif		\$7,405.90
PASSIF:		
Comptes payables	\$ 10.00	
Capital payé	3,000.00	
\$3,010.00		
Surplus antérieur	3,428.91	
Profits en 1941	960.99	
\$4,395.90		
Total du passif		\$7,405.90
Prix moyen du beurre		33.2c.
Prix moyen du gras		36.8c.
<i>Narcisse Gaudet, sec.</i>		

LAVALTRIE

(D.N.C.) — EN VACANCES — M. Jos. Robitaille, séminariste visite sa soeur et son beau-frère M. Alfred Hétu et tous ses autres parents et amis de Lavaltrie. Les membres de l'Association des Retraités étaient heureux d'entendre M. Robitaille leur parler de l'Action catholique, à l'occasion de leur réunion mensuelle. FUNERAILLES — Le 9 février avaient lieu les funérailles de M. Emery Mousseau. La levée du corps fut faite par M. le curé H. Lachapelle. M. Ferdinand Mous-

seau, vicaire à Joliette, et neveu du défunt officiait, accompagné de diacre et sous-diacre.

En dépit de la température, une foule nombreuse assistait à l'office, montrant par là la haute estime dont jouissait le défunt.

Outre son épouse (Irène Gélinas), il laisse dans le deuil ses frères: Henri, Ovide, Zénon; Mmes Nap. Giguère, Jos. Hétu, Etienne Plouffe, de St-Sulpice, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces entr'autres: l'abbé Lucien Lemyre du diocèse de Montréal; le R. P. Ovide Mousseau, o.m.i., mission d'Afrique; le R. P. Gilles, o.m.i., missionnaire; l'abbé Ferdinand Mousseau; le R. P. Bertrand Pelletier, des P. Blancs.

Nos vives sympathies à la famille.

VA ET VIENT — La semaine dernière M. Emile Robillard était en visite à St-Vincent de Paul et à St-Cuthbert.

ECHOS DE ST-ALEXIS

(D.N.C.) — DELEGATION A LA CAISSE CENTRALE. — Le 25 janvier dernier avait lieu à Montréal la grande assemblée annuelle de la Caisse Centrale et de l'Union Régionale de Montréal. La Caisse populaire, soucieuse de fournir à ses directeurs la compétence voulue s'était fait représenter par une importante délégation. M. l'abbé C.-E. Guilbeault, aumônier de la Caisse, Rosaire Aumont, vice-président, Mme J.-Arthur Perreault, secrétaire, MM. Achille Roy et Georges Perreault de la commission de surveillance et M. Hector Ricard, directeur.

DECES FOREST — Le 25 janvier s'endormait paisiblement dans le Seigneur Mme veuve Camille Forest (Ernestine Leblanc), âgée de 82 ans et 10 mois. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale le mardi à 9 h. 30 au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. Médéric Payette, curé de St-Esprit; M. le curé Henri Lamarche qui fit la levée du corps servait comme diacre et M. le vicaire comme sous-diacre.

Les porteurs ont été MM. Horace Leblanc, Alcide Payette, Odilon Dufort, Emile Perreault, Alfred Jetté et Isaie Leblanc. MM. Emilien et Lucien Forest firent la quête. Etant Tertiaire Mme Forest eut les honneurs de la Fraternité.

Elle laisse dans le deuil son fils: Alfred; deux filles: Soeur Marie-Camille de l'Enfant-Jésus, religieuse de Ste-Anne (Alexina) et Mme Léonidas Leblanc de St-Alexis (Osine), son frère Ernest, sa soeur: Sr Marie Célestine (Anna) et plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Nos sympathies à la famille.

EXAMEN AU COUVENT. — Le 29 janvier eut lieu le grand concours semestriel sur le catéchisme. L'examen portait sur une série de cours hebdomadaires sur le traité de la conscience connés par M. le vicaire. Y prirent part les élèves de 6e, 7e, 8e et 9e années; Mlle Fabienne Perreault, fille de M. et Mme Georges Perreault s'est classée première en conservant tous ses points et a mérité ainsi le prix gracieusement offert par M. le vicaire. Nos félicitations les plus sincères lui sont offertes.

TABLEAU D'HONNEUR. — Au couvent. — 9e année: Annette Ricard 84.1; 8e année: Pauline Ricard 84.7; 7e année: Rita Robert 83; 6e année: Claude Leblanc 73.9; 5e année: Gilles Lapalme 76.5; 4e année: Léonne Allard 76; 3e année: Jean-Paul Thi-beault 78; 2e année: Gervais Perreault très bien; le année: Line Contant très bien.

Ecole No 1, classe de Mlle Georgette Breault. — 8e année: Etienne Perreault 87; 7e année: Yvette Breault 74; 6e année: Lucille Perreault 83; 5e année: Hélène Lebeau 72.

Classe de Mlle Claire Thériault — 4e année: Mariette Ethier 938; 3e année: Jacqueline Allard 80; 2e année: Huguette Ricard 83.5; 1e année: Agathe Allard 93.

Ecole No 2, classe de Mlle Estelle Perreault — 7e année: Madeleine Perreault 93.1; 6e année: Monique Perreault 91.4; 5e année: Thérèse Thériault 87; 4e année: Jacques Perreault 86.8.

Classe de Mlle Alice Gariépy. — 3e année: Gaétane Perreault 85.4; 2e année: Suzanne Perreault 88.4; 1e année: Fleurette Venne 946; 1e année B: Agnès Marsolais 97.7.

Ecole No 3, classe de Mlle Adrienne Dupuis — 7e année: Maurice Thériault 88.1; 6e année: Médéric Rivest 84.7; 5e année: Cécile Ricard 82.9; 4e année: Irène Ricard 90.4; 3e année: Fleurette Dupuis 95; 2e année: Henri Ricard 94; 1e année: Paul-Henri Dupuis 96.

Ecole No 4 dirigée par Isabelle Perreault. — 7e année: Raynald Mailhot 89.7; 6e année: Madeleine Ricard 90.5; 5e année: Laurent Mailhot 90.4; 4e année: Jean-Paul Wolfe 81.5; 3e année: Robert Mailhot 86.9; 1e année: Sylvio Ricard 100.

Ecole No 5 dirigée par Thérèse Perreault — 7e année: Agnès Poirier 86.8; 5e année: Claire Ricard 86.5; 4e année: Simone Ricard 86.7; 3e année: Hormisdas Marsolais 86.6; 2e année: Simone Wolfe 95.3; 1e année: Jean Marsolais 96.2.

CREMERIE COOPERATIVE. — Mercredi le 4 février avait lieu à la salle paroissiale l'assemblée générale annuelle de la Société Coopérative de beurre. M. le vicaire aumônier adressa la parole ainsi que MM. l'inspecteur Marchand, Charron, auditeur qui donna aussi lecture du bilan, l'agronome Sylvestre. L'assemblée était présidée par M. Alfred Beaudry, président de la Société.

Le bilan sera publié la semaine prochaine.

Les élections du nouveau bureau donnent le résultat suivant: M. Alfred Beaudry, président; Hormisdas Riopel, vice-président; directeurs: Conrad Allard, Albert Perreault, Philippe Leblanc; secrétaire: Emile Thériault.

L'assemblée s'est passée dans le plus bel ordre et tous les sociétaires étaient satisfaits du résultat.

ST-ESPRIT

(D.N.C.) — Voici le rapport des activités du Cercle d'Etude - février 1942. — M. le Curé rehausse la réunion de sa présence.

Mlle E. Trudel traite le passage de l'Évangile: La fuite en Egypte. Méchante colère que celle d'Hérode qui obligea la Ste Famille à entreprendre un tel voyage dans des conditions aussi pénibles.

Il est vraiment admirable l'exemple de soumission et de résignation que nous donnent Joseph et Marie.

Catéchisme: La grâce sanctifiante nous fait membres vivants du Christ, un très bon travail présenté par Mlle A. Piché qui nous amène à confesser notre ignorance en matière religieuse.

Inscrivez-vous pour la Victoire
OBLIGATIONS
de la VICTOIRE
Nouvelle émission

Nous sommes orientées vers le sublime par Mlle Gisèle Côté qui nous enseigne comment réussir un acte d'amour parfait.

L'espace réservé au mariage est rempli par Mlle A. Lamarche. Le roman, le cinéma, la radio ont coopéré à diminuer le respect dû au mariage qui demeure toujours un sacrement. Certains propagateurs de fausses théories ont proné des vices contraires au mariage: on note le libertinage, l'amour libre, le compagnonnage, le naturalisme.

M. le Curé nous entretient sur les résultats qu'on peut attendre de l'Action catholique bien organisée. A l'entendre, qui ne se sent pas la générosité de devenir apôtre du Christ, de coopérer à l'extension de son règne? Avec les derniers mots de notre pasteur la séance se clôt.

SOUHAITS. — A l'occasion du mariage de Mlle Albine Lamarche avec M. Léonard Leclerc, les membres du Cercle d'Etude lui présentent leurs vœux de bonheur!

ST-THEODORE

Tableau d'honneur à l'école no 3, dirigée par Mlle E. Lajeunesse. — 8e année: Liette Lussier 88; 7e année: Rolland Miron 90; 6e année: Roger Miron 80; 5e année: Alvana Froment 88; 4e année: Rosa Béclair 83; 3e année: Huguette Gagnon 91; 2e année: René Paquette, très bien; 1e année: Aline Dupras, excellent.

ST-LIGUORI

(D.N.C.) — Le 19 janvier a été baptisée Marie - Annette - Pierrette - Lucille, fille de Paul Léveillé et de Alice Lépine. Parrain et marraine: M. et Mme René Léveillé, oncle et tante de l'enfant.

Notes de janvier à l'école de Montcalm — 7e année: Anita Laverdure 96.7; 6e année: Maurice Mailhot 96.7; 5e année A: Marcel Beauséjour 99.2; 5e année B: Maurice Beauséjour 97; 4e année: Yvon Beaudry 76; 3e année: Françoise Rivest et Gisèle Beaudry 98; 2e année: Gertrude Beaudry 100; 1e année Lucile Beauséjour très bien.

ST-DAMIEN

(D.N.C.) — Le 30 janvier étaient chantées les louanges de Michel, enfant de M. et Mme René Marion, décédé à l'hôpital Ste-Justine le 28, à l'âge de 7 mois. Nos sympathies.

Voici le résultat de l'élection récente du bureau de direction des Enfants de Marie.

Présidente: Mlle Bérénice Dénommmé; vice-présidente: Hélène Bruneau; secrétaire: Laurette Boucher; 1ère conseillère: Armandine Tellier; conseiller du village: Gertrude Dénommmé; conseiller du 12ème rang: Jeanne Hénault; du 11e rang: Laura Dénommmé; du 10e rang: Anésie Dandeneau; du 9e rang: Armandine Tellier; du 8e rang: Ida Beauparlant; infirmières: Adélina Forest et Jeanne Dandeneau; sacristines: Yolande Dénommmé et Denise Bruneau; maîtresses de cérémonie: Germaine Bolduc et Méralda Croisetière; organiste: Rachel Frappier; directrice de chant: Bérénice Dénommmé.

Concours de janvier à l'école no 6, dirigée par Laurette Boucher, inst. — 7e année: Madeleine Robert; 6e année: Victor Robert; 4e année: Jeannine Frappier; 3e année: Jeannine Dénommmé; 2e année: Roch Hénault.

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Georges Turenne, décédée dernièrement aux Etats-Unis. Mme Turenne est native de

St-Damien et y est demeurée de longues années. A tous les siens nous plus sincères sympathies.

La soirée du début de l'année, organisée par le cercle des Fermières eut lieu samedi soir dernier. Elle était présidée par M. le Curé et rehaussée par la présence de M. et Mme Dr Deshaies de Montréal ainsi que Mme Arthur Maxwell, aussi de Montréal. Comme d'habitude on s'est bien amusé et félicitations à qui de droit.

Le 4 février à M. et Mme Jean Dandeneau (Réjeanne Beauparlant) une fille qui reçut au baptême les noms de Marie - Thérèse - Claire - Marguerite. Parrain: M. Dosithe Dénommmé, oncle de l'enfant; marraine: Mme Pierre Beauparlant, grand-mère; porteuse: Mme D. Dénommmé.

ST-ALPHONSE

(D.N.C.) — DIVERS. — Dans notre chronique de la semaine dernière, nous avons fait une petite erreur, que nous nous empressons de corriger. C'est M. Raoul Latendresse qui a été élu conseiller par acclamation et non pas M. E. Versailles. Nous remercions celui qui a bien voulu nous en aviser.

MM. Rénéald Coutu et Paul Belleville sont allés faire une retraite fermée à la Maison Querbes. La semaine dernière.

Mme Joseph Désormiers, de Mascouche, et Mlle Germaine Charbonneau, de Montréal, sont en visite au presbytère.

M. Raymond Jeansonne est revenu à St-Alphonse avec sa famille, après avoir passé plus de 3 mois aux chantiers.

Depuis lundi dernier, nous avons l'heure avancée dans notre

paroisse. M. le curé a annoncé que la grand-messe du dimanche aura lieu à 10 heures.

BRINS D'HISTOIRE — No 32 — NOTRE EGLISE. — Savez-vous que, 9 ans après la construction de notre église, c'est-à-dire en 1869, on en termina l'extérieur et l'on fit le maître-autel? M. C. Martin était curé.

— Savez-vous que l'autel de l'ancienne sacristie a été dédié à saint Joseph, le 1er octobre 1873, sur ordonnance de Mgr Fabre?

Mgr Fabre déclara le maître-autel perpétuellement privilégié.

— Savez-vous que notre église a été décorée à la peinture en 1906 alors que M. T. Beaudry était curé de St-Alphonse? et que les murs intérieurs de la sacristie ont été peints en 1914, du temps de M. Z. Lippé?

ST-AMBROISE

(D.N.C.) — M. René Blouin, à St-Hyacinthe pour suivre un cours de beurrier, a obtenu son diplôme avec succès. Nos félicitations.

La semaine dernière une dizaine de jeunes gens sont allés faire une retraite fermée à la Maison Querbes.

Samedi le 7 février, M. Adrien Grégoire, Gabrielle et Claire Grégoire, Mlle Orise, Véronique, Sylvette Chevette, Fernande Perreault et Jean Forest sont allés rendre visite à M. et Mme Marcel Forest, de St-Paul.

Comme les plantules de lin poussent lentement et ne produisent que peu d'ombre, elles soutiennent mal la concurrence des mauvaises herbes. C'est là une raison de plus pour semer de bonne heure.

BELLE PROPRIETE A ST-BARTHELEMY

Village St-Barthélemy, maison moderne avec électricité, bain, grand poulailler, grand bâtiment, parc à renards, 12 arpents de terre. Place idéale pour rentier.

Sacrifiera pour \$2,000. — \$300, comptant. Conditions faciles. Pour renseignements:

P.-O. Coulombe, l'Epiphanie, P. Q.

EXCURSIONS L'OUEST CANADIEN

à prix spéciaux pour

Départ quotidien du 21 FÉV. au 7 MARS

Exemples de BILLETS ALLER-RETOUR A PRIX RÉDUITS DE JOLIETTE		Voltaire ordinaire		Wagon-lits touristique* première*		Wagon-lits* première*	
Winnipeg	08 915	40.05	56 668	50 378			
Régina	40.05	44.95	54.00	63.05			
Saskatoon	44.95	52.15	61.80	71.45			
Calgary-Edmonton	52.15	58.95	70.05	80.25			
Jasper	58.95	65.10	79.50	93.80			
Vancouver-Victoria	65.10	65.10	79.50	93.80			
Prince Rupert	65.10						

*Couchette ou fauteuil en plus. Les prix ci-dessus ne comprennent que le passage. Des excursions, en voitures ordinaires, de l'Ouest à l'Est canadien, seront effectuées du 21 fév. au 7 mars. Pour billets et tous renseignements sur les itinéraires, arrêts en cours de route, location de places de wagons-lits, etc., adressez-vous à tout agent de chemin de fer. A. ROY, chef de gare — Tél. 115

CANADIEN NATIONAL

MOULIN A VENDRE

au village de l'Epiphanie

Grand moulin avec bon pouvoir d'eau, 300 forces. Chaussée de ciment. Bon pour scierie, moulange Omega. Bon commerce de grains. Valeur de \$12,000., sacrifiera à \$4,000. Terrain de 180,000 pieds. Préférable de visiter que d'écrire. Invitation aux hommes d'affaires. — S'adresser à

P.-O. Coulombe, l'Epiphanie, P. Q.



Peut-être vos amis ignorent-ils ceci?

Quand les moulins de pulpe et de papier sont en pleine activité, nombre de gens en profitent parce que cette industrie achète en quantités considérables les choses ou les services que fournissent ces mêmes gens. Ainsi, par exemple:

1. L'industrie de la pulpe et du papier achète beaucoup d'énergie électrique. Quel en est le coût annuel?
2. Le transport des fournitures et matières premières vers les moulins et l'expédition de la pulpe et du papier au dehors procurent de l'emploi aux employés des compagnies de chemins de fer et de navigation. A combien se chiffrent chaque année les frais de transport de l'industrie?
3. Quel est le coût annuel des produits chimiques?
4. Le boucher et le boulanger dépendent de votre salaire. Combien l'industrie paie-t-elle chaque année en salaires?

1. Pour l'énergie électrique, environ 18 millions de dollars.
2. Pour transport, au-delà de \$55,000,000.
3. Pour produits chimiques, 17 millions de dollars.
4. Pour salaires, plus de 56 millions de dollars.

Posez ces questions à vos amis

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER

972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

Au Séminaire

1er FEVRIER

Dimanche de la Septuagésime

Les Anciens actuellement aux études philosophiques et théologiques à Montréal font aujourd'hui leur visite traditionnelle collective. Ils assistent à la grande messe et prennent le dîner au réfectoire des professeurs, après quoi, ils vont signer le registre du Séminaire; nous relevons les noms des abbés François Lanoue, Bernard Forest, Roland Forest, Aurélien Breault, Clément Pilon, Lionel Lanoie, Robert Gaudet, Paul Bourgeois, J.-M. Marsolais, Jean Riberdy, Yves Munn, Gérard Lavallée et Louis-Joseph Robert.

A cette occasion, les élèves prennent congé d'étude à 11 h.

Après la prière, ce soir, l'Académie Saint-Etienne présente le rapport officiel de son semestre, sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr l'Evêque, à la salle académique. Comme l'explique le discours d'ouverture, cette séance qui vient en un temps hors de tradition, doit son retard à la maladie dont plusieurs élèves furent atteints en décembre dernier; la période des examens ayant suivi le retour des vacances, les directeurs de l'Académie, de concert avec les directeurs du théâtre, avaient donc réservé la date d'aujourd'hui pour leur séance publique. Ils présentent ce soir au public jolietain, en plus des rapports des Secrétaires, la féerie de Ghéon basée sur un conte d'Andersen, "La petite fille aux allumettes". Son Excellence veut bien dire quelques mots à la fin, pour encourager les Académiciens et les artistes, et fait aux élèves un beau commentaire de la devise de l'Académie: *La charité fait le chrétien, l'étude fait l'avenir*; Jésus adolescent, — dont le Séminaire est redevable à Son Excellence de posséder la statue à la salle d'étude des élèves, — doit être le modèle de cette charité que fera les chrétiens de demain, non moins que du travail et de l'étude qui prépareront l'avenir de chacun.

Aujourd'hui commence le mois consacré traditionnellement à la Sainte Famille. Nos Seigneurs les Evêques de la province ont demandé, le mois dernier, de ranimer en nous la dévotion à la Sainte Famille; toute la communauté scolaire, à la suite de son supérieur, s'était placée sous la protection de ce foyer, modèle de paix, de travail et de sainteté; en ce mois, les élèves renouvelleront individuellement leur consécration et se mettront à l'école de Jésus Adolescent, l'âme de la Sainte Famille, pour en acquérir les vertus qui rendront

saint le foyer de leur âme et prépareront leur avenir de chrétien.

2 FEVRIER

En la fête de la Purification de la Sainte Vierge, le Père Supérieur préside, ce matin, avant la messe de communauté, à la Bénédiction des cierges.

Ce soir, M. l'abbé Paul Valois, professeur de Rhétorique, va représenter le Séminaire au Collège de Montréal, à la séance donnée à l'occasion de la fête patronale du Collège et de l'inauguration de la nouvelle salle académique, l'Ermitage; les élèves de cette institution interprètent deux petites pièces: l'une de Henri Brochet, *Saint-Félix et ses pommes de terre*, et l'autre de Henri Ghéon, *L'improvisu du charcutier*.

3 FEVRIER

Ce matin, grand-messe de Requiem, chantée par le R. Père Roland Brunelle, c.s.v., pour le repos de l'âme de sa grand-mère, Mme Ludger Brunelle, décédée en janvier dernier.

Cet après-midi, la Maison Granger Frères, de Montréal, tient une exposition de livres au parlour des élèves. Les élèves et même les visiteurs de l'extérieur sont à même de constater la part que prend le Canada dans la production littéraire actuelle comme aussi des reproductions de livres français par des maisons canadiennes, en particulier par l'Imprimerie des Sourds-Muets, de Montréal.

Ce soir, le R. Père Directeur des élèves préside à la bénédiction des gorges, à l'occasion de la fête de saint Blaise.

La radio nous apprend ce soir que les quartiers généraux militaires d'Ottawa viennent d'ordonner la mobilisation du régiment de Joliette pour le service actif outre-mer. Plusieurs anciens font partie de ce régiment que commande le Major J.-A. - Gérard Dubeau (1917-1924) de Joliette. L'Alma Mater assure tous ces courageux Anciens de son fidèle et constant souvenir.

4 FEVRIER

Le R. Père Supérieur préside, à 5 h. 40, les exercices de la retraite du mois, en la salle de communauté des professeurs.

5 FEVRIER

Depuis quelque temps, le corridor du dernier étage de l'aile des maîtres, a pris l'allure d'un vaste entrepôt où se mêlent dans une absence d'harmonie, les bureaux, les armoires, les chaises évacuées des chambres en prévision d'un ménage qui se fera par tout l'étage au

cours du semestre; ajoutez à cet heureux mélange, tout le matériel de réfection des murs, le plâtre, la peinture, les escabeaux, les mardriers, les seaux, les pinceaux et vous aurez une idée de l'atmosphère qui préside au plaisir qu'ont les locataires de voir enfin leurs locaux s'améliorer; ça commença par l'ascenseur qui n'est pas encore installé, mais qui s'en vient... tranquillement, se dit-on, en petit comité.

Ce soir, durant la récréation, M. l'abbé Lucien Gravel, invite la communauté à faire un voyage cinématographique à travers le Canada.

6 FEVRIER

Premier vendredi du mois. Les officiers de la Garde d'honneur assistent à la messe, revêtus de leurs insignes. Ce soir, l'heure sainte est présidée par le R. Père Supérieur et prêchée par M. l'abbé Eugène Dumontier, professeur de français en Syntaxe.

7 FEVRIER

Ce soir, après la prière, les élèves ont le grand plaisir d'assister à la salle académique à la représentation cinématographique du conte de Grimm: *Snowwhite and the seven Dwarfs*, film en couleur, première réalisation, dit-on, de Walt Disney. Blanche - Neige a conquis la sympathie de tous et les petits nains trouvèrent facilement leur sosie Grumpy, Doc, Sneezy, Sleepy, Happy, Bashful et Dopey présentèrent, en effet, la multiplicité des caractères écoliers dans des attitudes révélatrices, qui amusèrent grands et petits.

DE PASSAGE AU SEMINAIRE

Le 3, à l'occasion de la récollection mensuelle du clergé diocésain, plusieurs prêtres passent au Séminaire; au dîner, nous remarquons M. l'abbé Hector Ferland (1900-1907), curé de Ste-Elisabeth et son vicaire, M. l'abbé Albéric Lalande (1920-1927).

Le 7, Mgr Edgar Laroche, supérieur général des Prêtres des Missions Etrangères, de Pont-Viau, vient saluer le R. Père Supérieur et M. l'abbé Philippe Roch; il est accompagné de M. l'abbé Joseph Roberge, p.m.c., assistant général.

FELICITATIONS

Aux RR. FF. Gaston Pinard, c.s.v., Gaston Bibeau, c.s.v., et Alphonse Galarneau, c.s.v., tous trois élèves du 86e cours, actuellement aux études théologiques au Scolasticat Saint-Charles, pour le succès obtenu à l'examen du Baccalauréat en Théologie, au Grand Séminaire de Montréal, à la dernière séance d'examen, tenue à la fin de janvier.

SYMPATHIES

A M. Jean-Baptiste Cournoyer (1925-1928), à l'occasion du décès de son père, M. Louis Cournoyer, dont les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de St-Ignace de Loyola, le vendredi, 23 janvier.

A Sylvain Laporte, élève de Belles-Lettres B, à Marcellin La-

porte, élève de Syntaxe B, à Jean-Marie Laporte, élève d'Eléments B, à l'occasion du décès de leur grand-père, M. Auguste Laporte, de Ste-Elisabeth, autrefois de St-Norbert; le défunt était aussi le frère du Dr J.-Pierre Laporte, M. D., de Joliette (1890-1899); M. l'abbé Léo Hénauld représentait le Séminaire aux funérailles.

A Marcellin Coderre, élève de Belles-Lettres A, à l'occasion du décès de son frère, Fernando dont les funérailles eurent lieu, mardi, le 3 février, à Crabtree Mills; le défunt était aussi le cousin de l'abbé Gérard Coderre, du Séminaire, de Jean-Paul Coderre, élève de Versification B, et de René Coderre, élève de Syntaxe A.

Le R. Père Supérieur apprend, ces jours derniers, le décès de son confrère de classe, le Dr Wilfrid Gaudet (1896-1904), de Montréal, dont les funérailles eurent lieu en l'église de l'Immaculée Conception, le 24 janvier. Le défunt était le frère de M. Anatole Gaudet, C.R., (1895-1903), avocat de Farnham, de M. Raoul Gaudet (1898-1899), commerçant de Chicopee, Mass., de M. Elisée Gaudet, (1917-1924) avocat et protonotaire, de Sweetsburg et de M. Georges Gaudet (1918-1922), inspecteur général du comité des barbiers-coiffeurs, de Montréal.

A M. J.-O. Emile Forest (1887-1891) régistrateur, de St-Jacques de l'Achigan, à l'occasion du décès de sa sœur, Mlle Elodie Forest, dont les funérailles eurent lieu, à St-Jacques, lundi, le 9 février; la tempête de neige de dimanche a empêché quelques professeurs de se rendre à St-Jacques, à cette occasion.

Aux élections complémentaires du 9 février

Trois candidats libéraux ont été élus lundi, dans les comtés de Québec-Est, Montréal-St-Marie et Welland. Ce sont MM. l'hon. Louis St-Laurent qui a obtenu une majorité de près de 4,000 voix sur son adversaire, M. Paul Bouchard; le Dr Gaspard Fautoux, avec plus de 2,500 de majorité sur son plus proche adversaire M. Périllard; et l'hon. H. Mitchell, ministre du Travail, l'a emporté sur M. Watt par 1,400 voix au moins.

De plus, l'hon. M. A. Meighen le chef du parti conservateur qui se présentait dans le comté de York en Ontario, s'est fait battre par un représentant du parti C. C. F., M. Noseworthy. Ces résultats signifient péremptoirement que le peuple canadien garde sa confiance au parti libéral et il semble que le gouvernement plus que jamais se doit de répondre à la confiance que le peuple met en lui.

Assemblée générale de la Croix-Rouge

L'assemblée annuelle des membres de la Croix-Rouge de Joliette a eu lieu mardi le 3 février, et le résultat des élections des officiers pour l'année 1942 est le suivant: présidente: Mme U. Quenneville; vice-présidente: Mlle Madeleine Tellier et Mrs Charles Copping; trésorière: Mlle Germaine Ducharme, secrétaires: Mrs Wm Burke et Mlle Alexandra Parrot; conseillers: Mlles Marguerite McConville, Jeanne Tellier, Mmes Guy Guibault, Alexandre Rivest, Miss Nellie Copping, Mme Emile Boucher et M. Gilham de Crabtree.

Dans son dernier rapport, Mme Lucien Dugas, présidente sortant de charge, a fait un magnifique compte rendu des activités de l'année qui vient de finir. Nos 220 bénévoles de la ville avec les 230 de la campagne ont confectionné 2,495 articles soit de couture, soit de tricots. En plus de ces articles tous expédiés à Montréal, ou en Angleterre, notre Comité de l'Aide au Soldat, a réparé pour les Casernes de Lanaudière 1,188 articles pour les officiers ou les soldats. Les dames anglaises ont confectionné 172 articles expédiés en Angleterre.

Les comités d'organisation de Joliette et de Crabtree Mills ont réussi un profit net de \$211.47; ce qui, avec les cent dollars offerts par les Officiers du Mess, fait une belle somme au crédit de la section de Joliette.

Après l'installation des officiers et la formation des comités de travail, Mlle Marguerite McConville a remercié Mme Lucien Dugas et Mme Edgar Pouliot que des devoirs de famille obligent à abandonner temporairement la Croix-Rouge.

Les douze groupes de la campagne ont fait un beau travail toujours très apprécié; nous les remercions bien cordialement en les priant de faire plus encore.

Voici le détail des comités, puis des groupes de la campagne.

A la Croix-Rouge, en plus du Conseil des officiers il y a cinq comités en exercice: 1) Couture: directrice, Mme Alex. Rivest assistée par Mmes Rosario Rivest, Alf. Tessier, Mrs Hogg et Mlle Jeanne Tellier; 2) Tricot: directrice, Mlle McConville, assistée par Mlle Lucie Prévillat et Miss Nellie Copping;



ÉPARGNEZ MAINTENANT!

La pratique de l'économie est aujourd'hui un devoir national, si le Canada doit contribuer de toutes ses forces à la poursuite de la guerre.

Utilisez plus souvent votre livret d'épargne que votre carnet de chèques: il y va de votre intérêt comme de celui du pays.

Faites le meilleur usage de votre revenu. Déposez le plus d'argent possible à votre compte d'épargne.

L'épargne, c'est du patriotisme pratique

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

3) Organisations: directrice, Mme Eug. Laforest assistée par Mlle Louisa Desaulniers et Mme Rosario Rivest;

4) Aide au Soldat: Mme Laforest, Mlle Louisa Desaulniers;

5) Expédition: directrice, Mlle Madeleine Tellier assistée par Mme Guy Guibault et Mrs Steadman.

Les groupes organisés dans les paroisses sont:

St-Jean de Matha: directrice, Mme M.-L. Lamontagne; couture: 187 morceaux; tricots: 84 — Total: 271 morceaux.

St-Mélanie: directrice, Mme Chester Benny; couture: 154; tricots: 89 — Total: 243.

St-Emélie de l'Énergie: directrice, Mlle Maria Dufresne; couture: 176; tricots: 19 — Total: 195.

St-Félix de Valois: directrice, Mme Josaphat Ménard; couture: 49; tricots: 96 — Total: 145.

St-Michel des Saints: directrice, Mlle Bern. Ménard; couture: 46; tricots: 42 — Total: 88;

Crabtree Mills: directrice, Mme Emile Boucher; couture: 14; tricots: 59 — Total: 73;

St-Béatrix: directrice, Mme Pierre Riopel; 35 morceaux;

Christ-Roi: 46 morceaux;

St-Marcelline: 26 morceaux;

St-Ambroise: 14 morceaux;

St-Thomas: 9 morceaux;

St-Elisabeth: 7 morceaux.

Dès que les routes permettront une circulation facile, d'autres groupes seront organisés dans les centres qui en ont manifesté le désir.

Merci cordial à toutes.

La Secrétaire.

Province de Québec
Municipalité de

STE-ELISABETH Condolances

A une session générale du conseil de la dite municipalité tenue au lieu et heure ordinaire, le mardi, 3 février 1942, sont présents: Son Honneur le maire Willy Laporte, et MM. les conseillers Pierre Tellier, Edmond Ferland, Albert Ducharme, Calixte Rousseau et Hildège Savignac, formant quorum.

Sur proposition de M. le conseiller Ducharme, secondé par M. le conseiller Tellier la résolution suivante est adoptée à l'unanimité: Notre maire M. Willy Laporte, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son père M. Auguste Laporte, de Ste-Elisabeth, décédé ces jours derniers.

Les membres de ce conseil sont vivement touchés par le deuil de leur maire et s'associent de tout coeur à sa peine.

Et ils offrent à leur maire ainsi qu'à sa famille leurs sincères condoléances.

Copie de la présente résolution sera envoyée aux journaux locaux pour publication.

Vraie copie: P.-L. CASAUBON, sec.

STE-JULIENNE

(D.N.C.) — SOUHAITS. —

Nos meilleurs vœux de bonheur à M. et Mme Edouard Bertrand (Louisa Perreault) qui célébraient récemment leur 25e anniversaire de mariage.

LES GROISES — Seize de nos jeunes enfants ont été faits croisés à la dernière réunion de la Croisade Eucharistique. Il y eut bénédiction du drapeau, remise d'insignes, sermon par M. l'abbé Lane, aumônier. Guy Lévesque portait le drapeau.

VISITE. — Mme Omer Vézi, de St-Esprit, chez Mme Raoul Bertrand.

M. et Mme Prosper Lévesque, de Joliette, chez MM. A. Lévesque et Jos. Baudry.

M. Johnny Leroux, de Rawdon, au presbytère.

A L'HOPITAL. — Mercredi dernier, Mme Antonio Beauchamp était transportée à l'hôpital de Cartierville. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

Notes du mois de janvier à l'école du village, dirigée par les Srs des SS. Coeurs. — 8e année: Solange Mailhot 78; 7e année: Jeanine Leclerc 82; 6e année: Louise Brissette 87; 5e année: Solange Duchemin 89; 4e année: Sylvestre Forget 87; 3e année: Yvette Jetté 80.5; 2e année: Gilles Payette, très bien; l'année: 1ère civ.: J. René Ricard; 2e div.: Roger Huneault.

Le 23 janvier, M. et Mme James Bergeron ainsi que leurs enfants Noëlla, Bernard et Rose-Hélène assistèrent à la profession religieuse de leur fille Sr Thérés-Marie au monastère du Précieux-Sang de Joliette; ils rencontreront leurs enfants de Montréal: Rév. Sr Ste-M. Noëlla, de la Congrégation Notre-Dame; R. Fr. Benoît, des FF. des Ecoles chrétiennes; M. et Mme Camille Bergeron, Albert Bergeron, de St-Paulin; ils rendirent aussi une visite à leur tante Mlle Georgiana Coutu.

Benoît Bergeron de Montréal, et Roch Bussière, de Val d'Or, en visite chez James Bergeron, dimanche dernier.

R. Sr Théodose des Srs de la Providence, chez ses parents M. et Mme Edmond Bergeron.

Encouragez nos annonceurs

Pacifique Canadien

HEURE AVANCEE

Depuis le 9 février 1942

LA SEMAINE SEULEMENT

DEPART DE JOLIETTE — ARRIVANT A DESTINATION

10.20 a.m. Pour Montréal, gare Viger, local —

Avenue du Parc: 12.10 p.m. — 12.25 p.m.

10.20 a.m. Pour Louiseville, T.-Rivières, Québec (Rapide) 1.35 p.m.

11.05 a.m. Pour St-Gabriel 12.00 p.m.

3.50 p.m. Pour Montréal, gare Windsor (Rapide) —

Avenue du Parc: 5.15 p.m. — 5.45 p.m.

5.45 p.m. Pour Montréal, gare Viger, (Local) 7.30 p.m.

5.45 p.m. Pour Québec, (Local) 9.30 p.m.

6.35 p.m. Pour St-Gabriel 7.30 p.m.

ARRIVANT A JOLIETTE — DEPART DE DESTINATION

10.20 a.m. De St-Gabriel 9.23 a.m.

11.05 a.m. De Montréal, gare Windsor, (Rapide) —

Avenue du Parc: 9.45 a.m. — 9.15 a.m.

11.05 a.m. De Québec et les stations intermédiaires 7.15 a.m.

3.50 p.m. De St-Gabriel 2.55 p.m.

4.45 p.m. De Louiseville, Trois-Rivières et Québec 1.30 p.m.

8.35 p.m. Pour Montréal, gare Viger 10.15 p.m.

LE DIMANCHE SEULEMENT

ARRIVANT A JOLIETTE — DEPART DE DESTINATION

11.15 a.m. De Montréal, gare Viger (Local) 9.40 a.m.

8.35 p.m. De St-Gabriel 7.40 p.m.

DEPART DE JOLIETTE — ARRIVANT A DESTINATION

11.15 a.m. Pour St-Gabriel 12.10 p.m.

8.35 p.m. Pour Montréal, gare Viger 11.15 p.m.

Secrétariat Fédéral de la J.A.C.

(J.A.C. ET J. A. C. F.)

MAISON QUÉBÉCOISE, JOLIETTE

(Ouvert les mercredi et samedi après-midi)

Mouchoirs de Cellu-coton

KLEENEX, 500 feuilles29
KLEENEX, 200 feuilles13
Lady Dainty, 500 feuilles29
Lady Dainty, 200 feuilles13
Velvetta, 500 feuilles27
Velvetta, 200 feuilles12
Face-Elle, soyeuses 167 feuilles triples33

Oscar Landry

LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT
457, Notre-Dame Tél. 228 et 229
JOLIETTE

Les Cyclones dans la tempête

Les Cyclones de Joliette ont joué à Valleyfield, dimanche dernier. La tempête retarda nos joueurs de plusieurs heures et, croyons-nous, à la suite de ces incidents causés par le mauvais temps, ils descendirent sur la glace peu en forme. Ils ont perdu, en tout cas, et se laissèrent blanchir 5 à 0 après avoir été blanchis par la poudre-rie . . .

Le "Joliette" gagne 6 à 1

Hier soir, le club de Lachine a failli se faire blanchir par le Joliette dans une joute intéressante au cours de laquelle Roger Léger s'est manifesté de façon extraordinaire en comptant 3 points pour sa part. Les autres compteurs furent Kelly, Mc Nichol et Burr. Le résultat final fut de 6 à 1.

Ont été baptisés à la cathédrale

Le 1er février: M. - Ginette - Lucie, enfant de M. et Mme Léo Charland (Elianne Beaulieu). Parrain et marraine: M. et Mme Conrad Gagné. — Abbé V. Amyot.

Le 1er février: M. - Angéline - Lise - Nicole, enfant de M. et Mme Chs-Aug. Ouellette (M. - Rose Savignac). Parrain et marraine: M. et Mme Rémi Savignac. — Abbé V. Amyot.

Le 1er février: M. - Emilienne - Murielle, enfant de M. et Mme Fabien Pelletier (Laurentienne Coulombe) Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Caron. — Abbé V. Amyot.

Le 3 février: J. - Henri - André - Normand, enfant de M. et Mme Edmond Guilbault (Antoinette Savignac). Parrain et marraine: M. et Mme Henri Savignac. — Abbé F. Mousseau.

Le 4 février: J. - Israël - André - Claude, enfant de M. et Mme Roger Venne (Rose - Anna Houle). Parrain et marraine: M. et Mme Israël Venne. — Abbé F. Mousseau.

Le 6 février: J. - Frédéric - Claude, enfant de M. et Mme Henri Bellemare (Thérèse Thibault). Parrain et marraine: M. et Mme Frédéric Garceau. — Abbé F. Mousseau.

Vente!

Vendredi et samedi
Beau coton
jaune
10c
la verge

Mme Paul Nadeau

532, ST-VIATEUR
JOLIETTE
(Près de chez Mlle A. Descôteaux)

Le 6 février: J. - Gérard - Ls - André, enfant de M. et Mme Conrad Boisvert (Germaine Léveillé). Parrain et marraine: Gérard et Cécile Boisvert. — Abbé F. Mousseau.

Le 8 février: J. - Chs - Hector - Robert - Serge, enfant de M. et Mme Colbert Noel (Berthe Laroche). Parrain et marraine: M. J. Robert Noel et Mme Hector Noel. — Abbé V. Amyot.

Savez-vous que ?

NOTRE SPECIALITE EST:
REPARATION DE LA MACHINE
A COUDRE

SINGER
ET AUTRES MARQUES
Nous sommes indépendants de toute compagnie
Nous n'avons aucun intérêt à vous faire croire que votre machine usagée n'est plus bonne, pour vous en vendre une neuve.

Appelez tél. 226
Nos examinateurs gratuitement votre machine à coudre.

Notre ouvrage et nos prix défient toute compétition.

Delisle & Fils
25, Place Bourget Nord,
JOLIETTE
12 fév. 1 f. p.

Le 8 fév.: J. - Alexandre - Jean - Guy, enfant de M. et Mme Ls-Philippe Leclerc (Jeanne d'Arc St-Pierre). Parrain et marraine: M. et Mme Alexandre Leclerc. — Abbé Jude Riopel, capitaine.

Le 8 fév.: J. - Robert-Jean-Yves, enfant de M. et Mme J. - Marie Guilbault (Florina Archambault). Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Guilbault. — Abbé Az. Fafard.

Le 9 fév.: M. - Blanche - Claudette - Denise, enfant de M. et Mme Eustache Dumulong (Yvette Delisle). Parrain et marraine: M. et Mme Maxime Dumulong. — Abbé F. Gadoury.

Le 10 fév.: J. - Yvan - Gaston - Serge, enfant de M. et Mme Albert Pelletier (Simone Coulombe). Parrain et marraine: M. et Mme Gaston Lemieux. — Abbé P. Lafortune.

Femmes et hommes demandés

"OCCASION SPLENDIDE en 1942 de vous créer un commerce payant bien à vous. JITO vous permet d'offrir aux consommateurs 200 produits garantis, tels que: articles de toilette, épices, essences, produits culinaires THE, CAFE. — AUCUN RISQUE. — Trente jours d'essai. Pour détails GRATIS, écrivez immédiatement: JITO, 1435 Montcalm, Montréal. — 12 fév. 4 f. c.

Propriété à vendre

Grand restaurant et trois logements, près de l'église. Bonne place d'affaires. S'adresser à E. Hamelin, RAWDON, Qué. 12 fév. 1 f. c.

PENSEES

Mettez votre bonheur à faire du bien; n'est-ce pas ce que fait le bon Dieu? Du moins à faire plaisir, pourvu que ce soit sans aucun déplaisir de Dieu. Ne cherchez que le bonheur des autres pour trouver votre propre bonheur. — Père de Pontreoy, S. J.

Gardons nos larmes pour les vraies peines, fuyons la rêverie, mère des idées noires qui obscurcissent en nous le rayon divin si clair, que la grâce apporte avec elle. La mélancolie n'est ni chrétienne ni française. C'est une contrefaçon du sérieux, et trop souvent, une conséquence du désœuvrement, de l'orgueil et de l'amour de soi. — Paillettes d'or.

Il est rare que dans les situations les plus délicates et où tout semble impossi-

FETE SPORTIVE DES COLLEGIENS

samedi soir, à l'aréna de Joliette

HOCKEY

Collège de l'Assomption vs Séminaire

Courses de tout genre entre les périodes
DEUX CHAMEAUX ET UN ELEPHANT

Programme-Souvenir de 36 pages avec un numéro donnant droit au prix de présence: \$5.00.

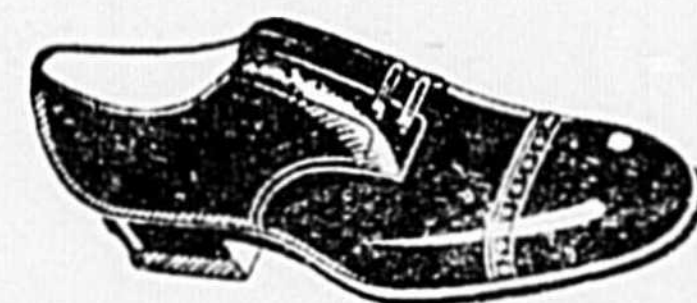
Admission:

AUTOUR DE LA BANDE	25c
DANS LES GRADINS	15c
SOLDATS ET ENFANTS	10c

BIENVENUE A TOUS

ble, il n'y ait pas un certain point qui concilie tout, comme en Dieu les attributs en apparence les plus dissemblables se rencontrent quelque part dans l'harmonie d'une parfaite unité. — P. Lacordaire.

ALBERT JOLY



Chaussures de qualité, modèles exclusifs

Tél.: 1185

20, Place Bourget, sud
JOLIETTE

Voisin de Joly & Frères

EXAMEN SCIENTIFIQUE DE VOS YEUX

TROUBLES MUSCULAIRES CORRIGES, STRABISME avec nos

Traitements Orthoptiques

EMILE PREVOST

SPECIALISTE OPTOMETRISTE

Ajustement des yeux artificiels.

100, rue St-Paul, Joliette, Qué.



S. Exc. Mgr J.-A. PAPI-NEAU, l'un des patrons de l'Emprunt et qui a bien voulu lui accorder son appui et le recommander.

PREPAREZ-VOUS A ACHETER DES

OBLIGATIONS de la VICTOIRE

NOUVELLE ÉMISSION

VOS DOLLARS VOUS SAUVERONT - VOS DOLLARS VOUS REVIENDRONT

Qu'est-ce qu'une Obligation de la Victoire ?

C'est un engagement pris par le Canada de vous rembourser l'argent que vous lui aurez prêté et de vous verser tous les six mois, sur votre capital, des intérêts au taux annuel de 3%. C'est en quelque sorte une hypothèque sur la richesse actuelle et future du pays, sur les trésors de son sous-sol, la fertilité de sa terre, les ressources de ses forêts et de ses cours d'eau, sa propriété bâtie, son industrie et son commerce, bref sur tout son outillage économique. C'est une hypothèque dont le paiement est garanti par douze millions d'endosseurs.

Comment encaisser les intérêts ?

Il suffit de détacher vos coupons et de les présenter au guichet d'une banque. Vous recevrez en dollars le montant de vos intérêts.



M. le Chevalier GEORGES CHEVALIER, ancien maire de Joliette, l'un des patrons de l'Emprunt.

Modes d'achat

Les banques et les sociétés de fiducie sont autorisées à recevoir votre commande. Du 16 février au 7 mars, un représentant accrédité, muni d'un insigne officiel ou d'une carte d'identité l'autorisant à recevoir votre commande, passera vous voir. Il vous aidera, au besoin, à remplir votre formule. Enfin, vous pouvez adresser votre demande au Quartier général de l'Emprunt de la Victoire dans votre localité ou prier notre patron de retenir sur votre salaire une somme déterminée.

Le prospectus officiel sera distribué dans tout le Canada d'ici le 16 février. Vous y trouverez l'explication des modalités de l'Emprunt et des diverses méthodes d'achat au comptant ou à tempérament.

Vos titres sont négociables

VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE sont négociables: vous pouvez les vendre sans difficulté ou les déposer en gage de vos emprunts.



Sir J.-M. TELLIER, ancien juge en chef de la province de Québec, l'un des patrons de l'Emprunt.

COMITE POUR LE COMTE DE JOLIETTE
Présidents: P.-E. CARRIER - KAY CRABTREE

Jusqu'au bout pour la VICTOIRE....!!

A tout prix il faut en FINIR.....!!!



Présidents honoraires

MM. C.-E. FERLAND, A. BARRETTE, députés,
OSCAR LANDRY, pharmacien.

Vice-présidents honoraires

Chevalier HORACE BEAUMIER et M. S.-A.
LAVALLÉE, notaire.



M. P.-E. CARRIER, de la Joliette Steel, l'un des présidents actifs de l'Emprunt.

Vice-présidents

MM. J.-A. BOISVERT, maire de Joliette;
J.-E. BOUCHER, maire de Crabtree Mills;
J.-GEORGES DUFRESNE, St-Félix;
Dr J.-A. PELLETIER, Joliette;
Dr A. GEOFFROY, Joliette;
GERARD DENIS, avocat, Joliette.



Adresse du bureau de l'Emprunt à Joliette:

159, rue St-Paul

YVES DION

Telephone 793

ORGANISATEUR UNITAIRE POUR LE COMTE DE JOLIETTE.

Les chansons françaises à la radio



UN programme de chansons qui jouit l'an dernier d'une grande popularité au réseau de Radio-Canada, où il était présenté sous la rubrique "Heritage of Songs", est de nouveau radiodiffusé à travers le pays depuis dimanche, 1er février; l'émission, à lieu à 11h30, heure avancée, des studios de Montréal. La série que l'on présente est hiver comprendra en tout une douzaine d'émissions.

L'an dernier, on avait interprété à ce programme la chanson anglaise à travers les siècles. Cette année, on présentera les "vieilles chansons de France", depuis l'époque médiévale des troubadours jusqu'au 19ème siècle. Le premier programme comprenait la fameuse chanson de Richard Cœur de Lion, qui permit à ce roi d'Angleterre prisonnier de se faire reconnaître par le troubadour Blondel de Nesle. La musique de cette ballade historique, découverte récemment par le professeur Jean Beck, de l'Université de Pennsylvanie, a été arrangée spécialement pour ce programme par Claude Champagne, directeur de l'enseignement du Solège à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. M. Champagne a collaboré avec M. John Murray Gibbon, auteur, historien et publiciste au Pacifique Canadien, pour choisir les chansons et préparer les programmes de cette série de "vieilles chansons de France".

Les artistes qui interprètent les chansons sont Mlle Anna Malenfant, contralto; Lionel Daunais, baryton; Jules Jacob, ténor et Jeanne Desjardins, soprano, tous de Montréal. L'accompagnement est fourni par un quatuor à cordes et un clavecin.

A l'émission du 1er mars, on présentera des bergerettes et des chansons du dix-septième siècle, que chanteront des membres du Conservatoire de Musique de Toronto, avec accompagnement par le Quatuor à cordes du Conservatoire, assisté de Percy Bauman, hautboïste et Muriel Donellan, harpiste.

Cette série de douze programmes est diffusée d'un bout à l'autre du Canada; elle sera particulièrement populaire dans la province de Québec où plusieurs des chansons sont déjà bien connues parmi la population.

Mon cher soldat, croit tout cela.
Il se souvient de son Catéchisme.
Comme votre garçon au camp d'entraînement.

* * *

Me reviendra-t-il mon brave soldat?
Je ne sais.
Savez-vous si le vôtre survivra au conflit?
Je l'espère.
Vous l'espérez.
Tant que mon cher soldat demeurera bon chrétien, tant que le vôtre, monsieur et madame, restera fidèle à sa foi catholique, Dieu sera avec eux.
N'est-ce pas, encore une fois, le principal?
ESDRAS DU TERROIR.

(Le Messager de Sherbrooke).

Convention relative à la vie sauvage

Ottawa, Canada. — On étudiera certains problèmes qui ont trait à la conservation des ressources naturelles de l'Amérique du Nord lors de la 7ème Convention relative à la Vie sauvage en Amérique du Nord (North American Wildlife Conference), qui aura lieu à Toronto les 8, 9 et 10 avril. C'est la première convention de cette série que l'on tient au Canada, et l'on s'attend à ce que des spécialistes de toutes les parties du continent y assistent. Le programme des travaux comporte des études sur la chasse, la pêche, les ressources forestières, le sol, la houille blanche et d'autres sujets importants.

Le premier jour de la convention, un ministre canadien souhaitera la bienvenue aux délégués, et les principaux spécialistes en ressources naturelles des gouvernements canadiens et américains prendront également la parole. La valeur des ressources naturelles en temps de guerre fera le sujet des discussions, et on lira des études spéciales sur le repeuplement des forêts et des cours d'eau, sur les

animaux à fourrure et sur l'éducation en matière de conservation. L'Association des Ecrivains spécialisés dans la vie au grand air aura en même temps sa réunion annuelle. (Outdoor Writers' Association of America.)

La convention relative à la vie sauvage en Amérique du Nord est organisée par l'American Wildlife Institute, qui est une association intéressée à tous les aspects de la conservation en Amérique du Nord. La première réunion fut convoquée en 1936 à Washington par le président Roosevelt. Elle prenait la place des conventions annuelles relatives à la chasse en Amérique, conventions qui existaient déjà depuis plusieurs années.

Le Canada produit du mercure

Ottawa, Canada. — Les gisements de mercure d'un géologue de la Commission géologique du Canada a découverts en 1937 dans la région du lac Pinchi, en Colombie-Britannique, ont fait du Canada un important producteur de mercure, annonce le ministre des Mines et des Ressources.

Avant cette découverte, on ne produisait guère de mercure au Canada, mais la production des gisements du lac Pinchi dépasse maintenant de beaucoup la quantité requise par le Canada et permet de fournir une bonne proportion de ce que le Royaume-Uni a besoin, depuis que la guerre l'empêche d'importer du continent. Les débuts de la production datent de juin 1940, et comme le mercure a plusieurs usages importants en temps de guerre, on a effectué des travaux géologiques supplémentaires dans la région du lac Pinchi, au cours de l'été 1941.

On se sert surtout du mercure dans la fabrication de certains appareils électriques et dans la préparation de divers médicaments et produits chimiques. On en utilise aussi beaucoup sous la forme d'oxyde mercurique comme préservatif dans les peintures dont on recouvre la carène des navires. On emploie encore du mercure dans certaines chaudières spéciales où il remplace la vapeur pour la production d'énergie.

Parc historique du fort Beauséjour

Ottawa, Canada. — Le parc historique national du Fort Beauséjour est situé près d'Aulac (Nouveau-Brunswick). Erigé par les Français, ce fort était destiné à servir de citadelle aux Acadiens contre les prétentions indéterminées des Anglais sur l'Acadie. Les habitants du pays avaient leurs maisons et leurs fermes autour du fort. Celui-ci, capturé par les Anglais en 1755, fut rebaptisé Fort Cumberland. Des travaux de restauration ont été exécutés ces dernières années, et un nouveau musée a été érigé sur l'emplacement du fort.

L'ACTION POPULAIRE

72 nord, place Bourget, Joliette, Qué.

JOURNAL HEBDOMADAIRE INDEPENDANT
ORGANE DE L'ACTION CATHOLIQUE DANS LE DIOCESE
est publié par la Compagnie de l'Action populaire Ltée,
le jeudi de chaque semaine.

Les abonnements sont toujours payables d'avance. — Consulter la bande adresse pour voir la date de l'échéance de l'abonnement. — On est prié de faire remise par bon de poste ou d'express ou par chèque payable au pair à Joliette.

ABONNEMENTS:
Canada: \$1.00 — Etat-Unis: \$1.50 — Union postale: \$2.00

On a fait disparaître du terrain qui entoure le fort tous les poteaux téléphoniques et enfoui les fils: on a inspecté un petit lopin de terre qui renferme les restes des anciens retranchements que l'on se propose d'ajouter à la zone du fort: on a aménagé de nouvelles pelouses, gravellés les allées menant au pavillon et disposé autrement les pièces du musée. Près de 7,500 personnes ont signé le registre du musée pendant l'année 1940-1941, et l'on estime à 5,000 le nombre de celles qui ont visité le parc sans s'inscrire.

Plébiscite et conscription

A la question posée par le gouvernement fédéral les directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal déclarent qu'il faut répondre NON.

Voici le texte:
Montréal, 4 février 42 — Le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à sa

Avis important
AUX DAMES ET DEMOISELLES
C'est au Salon Alice et Yvonne que vous pourrez faire vos préparations de chapeaux de tous genres. — Aussi, en main, un assortiment de chapeaux pour vendre au prix de \$1.69.
SALON ALICE ET YVONNE
115, rue Lajoie sud, Joliette
en haut du garage Desrosiers.
4 déc. j. n. o.

Un soldat de mon pays

Des soldats, on en rencontre partout.
Ils se promènent, un jour de congé: ils visitent des parents, des amis: ils saluent à la militaire.

En les voyant défiler, je songe à la patrie qu'il faut aimer avec passion... pays de mes ancêtres... théâtre de tant de travaux et de tant d'héroïsme... paradis où il fait si bon de vivre... Malheur à celui qui ne te chérit point!... O Canada, mon pays, mes amours!... Pour te défendre, je suis prêt à mourir...

En rencontrant le kaki, je songe aussi à ceux de chez nous qui sont dans l'armée. J'en compte plusieurs. Sans regarder en arrière, ils ont marché. Pourtant comme tant d'autres, comme toutes les recrues, ils ont consenti des sacrifices.

Câr, il y a cinq ans, en bâtissant son avenir, le jeune Canadien ne s'imaginait pas qu'à si brève échéance, il dût prendre le fusil pour guerroyer contre les barbares avides de domination universelle.

Non, il ne prévoyait pas cette éventualité.

Tout le monde parlait de paix.

Dans l'ombre, les Teutons fondaient les canons et fabriquaient les chars d'assaut. Ils se privaient de beurre et préparaient le carnage. On sait le reste.

L'histoire a rarement vu pareils massacres.

Il faut remonter à l'époque des Barbares.

Encore eux et leurs chefs croyaient à la Divinité tandis que les égorgeurs de la Germanie n'ont foi qu'à la force brutale.

Les faits sont d'une éloquence terrifiante.

Mais l'heure de la rétribution approche et ceux qui, les premiers, ont brandi l'épée périront par l'épée.

Parmi les défenseurs de la liberté, je vois les nôtres, je compte les miens et j'en remarque surtout un.

Comme votre fils, monsieur et madame, il avait vingt-et-un ans, et la vie lui souriait.

A l'âge où l'homme s'oriente vers une carrière, ce jeune homme avait caressé de beaux projets et combien de châteaux en Espagne n'avait-il pas entrevus!

Il affectionnait sa parenté et il fréquentait une amie. Pareille à lui, elle entraînait dans son vingt-et-unième printemps avec des espoirs fleuris...

N'avons-nous pas tous été ainsi?

Leur riante jeunesse n'évoque-t-elle pas le souvenir ému de la nôtre?

Chers jeunes gens!

* * *

Il s'en est allé, mon brave, comme soldat.
Après des adieux simples, mais poignants, il est parti pour la caserne.

A sa mère, à sa blonde, à son père, il avait dit:
— Prenez ma parole, partout où je serai je suivrai le chemin de l'honneur. Je prends Dieu à témoin.

Son dernier regard, de très loin, se fixa sur le clocher de l'église paroissiale, sur la vieille croix argentée qui domine le paysage. Dieu merci, le militaire a tenu parole.

Comme votre fils, monsieur et madame.

Séchez vos pleurs, pauvre maman dont les nuits sont traversées par toutes sortes de cauchemars.

Ainsi que mon soldat, le vôtre est resté bon chrétien.

C'est le principal.

S'il n'a pas oublié son Dieu, ses prières, sa confession, ses communions, il sera brave entre les braves... comme Dollard des Ormeaux.

On ne craint rien quand on possède la Force, la Toute-Puissance dans son âme.

Oui, c'est le principal.

* * *

De ses compagnons d'armes m'ont rapporté qu'ils ne l'avaient jamais vu, mon soldat, à la buvette, dans les maisons louches ou à l'affût de quelque courtisane éhontée.

Il marche sur ses pieds.
Comme à la parade.
Pas de bière, pas de whisky.
Il abomine le blasphème et les plaisanteries grivoises.
Il abandonne cela à la canaille...
Sa tenue est impeccable comme s'il portait le drapeau du régiment.

Il est net en dedans comme en dehors.

Mon beau soldat!
Napoléon, s'il revenait, te ferait sergent de la garde.
Tant une conduite morale produit un je ne sais quoi qui attire et qui charme!
O soldat de mon pays!

* * *

Monsieur, ma bonne dame, le trouper dont je viens justement de recevoir la carte de Bonne Année, est l'ami de l'aumônier.

C'est drôle comme il prend plaisir à le saluer, à lui parler.

Vous savez ce prêtre, c'est comme monsieur le curé chez nous, c'est le bon Dieu au régiment.

C'est chanceux de le fréquenter.

Après tout, n'arrive que ce que permet la Providence... le triomphe... la préservation des accidents... la fausse route des bombes... la déviation des torpilles... le retour au pays natal avec une excellente santé...

qu'est-ce qu'une
OBLIGATION
de la **VICTOIRE?**



Une Obligation de la Victoire est un titre par lequel le Canada s'engage à vous rembourser l'argent prêté et à vous payer, tous les six mois, des intérêts au taux annuel de 3%.

Une Obligation de la Victoire est le placement le plus sûr que vous puissiez faire. Votre prêt est garanti par toutes les richesses du Canada.

Une Obligation de la Victoire vaut de l'argent comptant et, au besoin, elle est plus facile à vendre qu'aucun autre titre.

LE COMITÉ NATIONAL DE LA FINANCE DE GUERRE, OTTAWA, CANADA.

PRÉPAREZ-VOUS A ACHETER DES OBLIGATIONS de la VICTOIRE

NOUVELLE ÉMISSION

VOS DOLLARS VOUS SAUVERONT • VOS DOLLARS VOUS REVIENDRONT

SKIS

et
accessoires
VENEZ LES
VOIR AU DEPT.
DES SPORTS

Un équipement de ski est peu
dispendieux si vous profitez des
prix populaires que nous affichons
CHAMPLAIN LEPINE
Place Bourget sud, Joliette, Qué.



LOCAL DES BUREAUX Pour les Demandes Concernant les Loyers

Sans permission du Comité local des loyers, aucun locataire ne peut augmenter un loyer au delà de ce qu'il demandait à la "date de base." Pour obtenir une variation ou détermination du loyer maximum en vertu des règlements sur les loyers de la Commission, une demande doit être présentée au Comité local des loyers dans la région où l'immeuble en question est situé.

Cette permission peut être accordée par le Comité local des loyers seulement si le locataire peut prouver l'existence d'une ou de plusieurs des conditions suivantes:

1. Depuis la date de base il y a eu une augmentation importante des taxes grevant la propriété.
2. Depuis la date de base le locataire a fourni des services additionnels au locataire, tel le chauffage, eau chaude, glacière électrique, etc., que le locataire fournissait lui-même précédemment.
3. Depuis la date de base le locataire a effectué une modification, addition ou amélioration importante à la propriété, dépassant les réparations et entretien ordinaires.
4. Depuis la date de base le locataire a été cause d'une augmentation importante de l'usure à la propriété.
5. Que le locataire de tout logement peut prouver que le loyer demandé à la date de base était beaucoup inférieur à ceux demandés par les autres locataires de la même localité pour des logements semblables, et que ce loyer anormalement moindre avait été accordé par le locataire à titre de concession de caractère exceptionnel.

Les noms des juges et magistrats sont énumérés ci-dessous de même que ceux des personnes attirées au travail concernant les loyers dans les bureaux des greffiers de cour nommés pour la réception et le dépôt des demandes ayant trait aux loyers. Les formules et renseignements peuvent être obtenus de tout greffier de cour dans chaque district.

DISTRICT	COMITÉ DES LOYERS	FONCTIONNAIRES AUX BUREAUX DES GREFFIERS DE COUR
HULL PONTIAC	Juge R. Millar et Juge H. Achim	HULL: MM. Beauparlant et Caron; PAPINEAUVILLE: A. Boulassi; BUCKINGHAM: R. Philibert; MANIWAKI: Palma, Joannis; CAMPBELL'S BAY: A. Martineau; CHAPEAU: M. Coughlin.
ABITIBI PONTIAC	Juge Armand Boily	AMOS: A. Grenier; LA SARRE: H. Gagné; VAL D'OR: A. Allard; QUYNON: G. K. O'Donnell; FORT COULONGE: Denis J. Shea; SHAWVILLE: H. C. Rowat; VILLE MARIE: A. Fiteau; ROUYN: G. A. Hudson.
ST-HYACINTHE TEMISCOUATA MONTMAGNY	Juge E. Marin Juge A. Michau	ST-HYACINTHE: A. Delage; MARIEVILLE: J. Marcoux; RIVIERE-DU-LOUP: L. J. Dugal; MONTMAGNY: W. Nicol.
ARTHABASKA BEAUCÉ	Juge G. Marchand	THETFORD MINES: J. O. Savoie; DRUMMONDVILLE: W. A. Moiseau; ARTHABASKA: MM. Laliberté et Piché; LAC MEGANTIC: J. W. Bourque.
CHICOUTIMI ROBERVAL	Juge M. Brassat	CHICOUTIMI: P. Martin; ROBERVAL: R. Boissonneault; ST-JOSEPH D'ALMA: J. A. Gingras; GRANDE BAIE: F. Bergeron; JONQUIÈRE: James Brown.
JOLIETTE NICOLET RICHELIEU	Juge J. A. Allard	SOREL: MM. Cousineau et Dauphinais; VERCHÈRES: A. Laporte; ST-FRANÇOIS-DU-LAC: L. Verreault; NICOLET: MM. Denis et Trahan; L'ASSOMPTION: J. Lenoux; JOLIETTE: MM. Rivest et Allard; BERTHIERVILLE: A. Rouleau.
TROIS RIVIÈRES TROIS-RIVIÈRES	Juge Léon Lajoie Juge F. X. Lacourrière	TROIS-RIVIÈRES: J. A. Provencher; SHAWINIGAN FALLS: A. Rainville; LA TUQUE: A. Roy; GRAND'MÈRE: R. Ricard; LOUISEVILLE: J. A. Ferron.
IBERVILLE MONTREAL TERREBONNE	Juge Donat Lalonde	ST-JEROME: R. Raymond; STE-SCHOLASTIQUE: H. Langlois; STE-AGATHE-DES-MONTS: O. St. Amour; TERREBONNE: V. Lafontaine; ST-JOVITE: C. Dury; LACHUTE: G. Rodger; MONT LAURIER: A. Boudreau; LABELLE: G. Goddard; ST-JEAN: R. Sabourin.
CASPÉ	Juge J. F. Bugeaud	NEW CARLISLE: H. Lizotte; PERCE: A. B. Carneau; GRANDE RIVIERE: C. E. Thibault; RIVIERE AU RENARD: M. Philibert.
SAGUENAY	Juge J. A. Metayer	LA MALBAIE: L. P. Dufour; ST-JOSEPH-DE-BEAUCE: MM. Vézina et Ferron.
ST-FRANÇOIS BEDFORD BEAUHARNOIS	Juge J. H. Lemay	VALLEYFIELD: MM. Ostiguy et Lapointe; HUNTINGDON: J. Barrett; SWEETSBURG: T. Biron; KNOWLTON: E. Fleury; FARNHAM: J. H. Campbell; BEDFORD: F. Fortin; WATERLOO: A. Grandpré; GRANBY: George Martin; SHERBROOKE: H. O'Beary; COATICOOK: O. C. G. Webster; MAGOG: L. Desbois; RICHMOND: L. V. Brunneau; DANVILLE: E. E. Philbrick; WINDSOR: J. A. Lagasse.
RIMOUSKI		RIMOUSKI: MM. Sasseville et Desjardins; MATANE: R. Côté; MONT JOLI: J. E. Bérubé.

Les districts suivants sont desservis par les fonctionnaires et bureaux indiqués ci-dessous, pour le dépôt des demandes concernant les loyers. Les formules et renseignements peuvent être obtenus à ces bureaux.

QUÉBEC	Hon. Thomas Tremblay	CITÉ DE QUÉBEC ET DISTRICT: R. Lesage, Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, 71 Rue St. Pierre, Québec.
MONTREAL	Hon. Jules Desmarais	MONTREAL ET DISTRICT: R. Turgeon, Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, Édifice Aldred, Place d'Armes, Montréal.

LA DATE DE BASE POUR TOUS LES IMMEUBLES COMMERCIAUX EST LE 11 OCTOBRE 1941.

LA DATE DE BASE POUR TOUS LES LOGEMENTS EST LE 11 OCTOBRE 1941, SAUF POUR LES EXCEPTIONS SUIVANTES:

Brownburg, Thetford Mines; Arvida; Chicoutimi, les villes de Jonquièrre et Kénogami; les villages de Rivière-du-Moulin et Ste-Anne-de-Chicoutimi; les paroisses de Jonquièrre, St-Jarvis, Tremblay et Chicoutimi; Lachute et les municipalités de Chatham et St-Jérusalem; la ville et la municipalité de Ste-Thérèse de Blainville; la ville de Ste-Rose; la municipalité de St-Janvier, la ville de St-Jérôme; Valleyfield; les villages de Belleville, Nouveau-Salaberry, Ste-Cécile et St-Timothée; les paroisses de Grand Ile, Ste-Cécile et St-Timothée (tous dans le comté de Beauharnois).

POUR CONNAITRE LA DATE DE BASE EXACTE DE CES LOCALITÉS CONSULTEZ LE GREFFIER DE LA COUR DU MAGISTRAT DU DISTRICT OU LE LOGEMENT EST SITUÉ

Publié sous l'autorité de
LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Récollecion "Jiciste"

Dimanche, 1er février, dans la blanche chapelle silencieuse et recueillie du couvent de l'Immaculée Conception, nous nous sommes réunies afin de refaire nos forces morales, offrir au Christ nos efforts généreux d'apostolat, recevoir des directives pour continuer de travailler dans notre milieu bourgeois à la cause de l'A. C.

Unies au prêtre, représentant du Christ à l'autel, nous avons assisté au divin Sacrifice, et là, dans un élan de foi et de charité, nous avons offert nos travaux, nos activités, nos énergies et même nos faiblesses sur le calice d'or de l'amour. Sans doute nos prières furent exaucées par Celui qui récompense le moindre effort fait pour sa gloire et l'extension de son règne.

Après la rencontre spirituelle avec Jésus vint la rencontre amicale et fraternelle de toutes les jicistes dans la chaude et bien faisante atmosphère de la salle à dîner où nous nous sentions vraiment en "famille", car tous les visages étaient radieux. Nous primes la succulente collation que les dé-

vouées religieuses nous servaient avec leur bonté habituelle.

Nous retournons dans la petite chapelle, où, face à l'Hostie, M. le chanoine Caillé, aumônier diocésain de l'A. C. catholique nous fit une brève allocution, nous démontrant avec clarté et précision la nécessité et le besoin urgent pour nous, l'élite, de concentrer toutes nos activités, notre travail, de donner l'exemple d'une vie intégrale chrétienne qu'il attend de nous.

Trois d'entre nous firent leur promesse.

Je promets de garder la foi vivante en moi.

Je promets de me dévouer sans compter pour l'Action catholique.

Je promets de rester pure, fière, joyeuse et conquérante toujours.

Je promets... oui, toutes, du fond de notre cœur, avec ces nouvelles militantes, nous avons promis...

Nous avons promis d'être des "lumières". Lorsque, le matin, le soleil se lève à l'horizon, sa lumière inonde l'atmosphère et se dépo-

se à la surface des choses; elle s'accroche aux branches des arbres, s'étale sur le visage des prairies, des lacs, glisse discrètement sous les feuillages, se noie dans la goutte de rosée, enveloppe les plantes et les fleurs où se mire agréablement sur le brillant manteau hivernal; c'est toujours la même lumière; mais, si vous remarquez bien, elle épouse la couleur des objets qu'elle entoure ou qu'elle pénètre. Ainsi, nous, les "lumières", nous l'élite, il faudra, malgré les sacrifices, les écueils, les échecs, épouser pour ainsi dire toutes les âmes du milieu bourgeois, les pénétrer de la pure et divine lumière, les transformer dans l'amour, les aider et leur faire du bien malgré les diversités de caractère ou des idées.

Nous avons promis d'être des "apôtres". Sommes-nous des apôtres? Oui, si nous portons au fond de nos âmes la conviction très nette et très sincère que nous avons charge d'âmes, que la charité est la première des vertus, et que le dévouement au service des autres est le grand devoir de notre vie; que la franchise et pure amitié, à la base de toute équipe ou de tout groupement, est une belle réalisation humaine, mais chrétienne

surtout par la foi et l'esprit sur-naturel qui l'animent.

Nous avons promis de "se donner". Se donner! semer à pleines mains nos humbles services, nos initiatives, nos sourires, nos bonnes paroles, non pour recueillir un salaire de joie, de satisfaction compensatrice, mais le faire parce que c'est une façon de prouver à Dieu et aux autres, notre charité, notre amour et accueillir la joie qui nous en revient, par surcroît, comme un don de Dieu dont nous le bénissons et lui faisons retour en travaillant avec plus d'intensité pour sa gloire.

Nous avons promis... maintenant il faudra tenir nos engagements avec le secours du Christ.

Le dernier mot fut celui de notre présidente. Elle félicita d'abord les nouvelles élues, nous encouragea fortement à suivre les directives données et nous souhaita plein succès dans les cadres de l'A. C. catholique.

Nous n'avons plus maintenant qu'à dire un reconnaissant merci aux religieuses qui nous ont reçues avec un accueil si chaleureux.

Merci au prêtre célébrant et à M. le chanoine Caillé qui ont pris une part active dans cette pieuse réunion.

Merci à notre présidente pour ses bons souhaits et ses avis si pratiques.

Et maintenant en avant! Toujours plus grand par l'intention, toujours plus haut par le désir, toujours plus loin par l'effort, toujours plus avant par le sacrifice et par le cœur, toujours plus ardentes, plus enthousiastes et plus généreuses dans l'Action catholique.

Une jiciste.



LE LT-COLONEL G.-V. DE BELLEFEUILLE

OTTAWA, FEV. 1942. — Le lieutenant-colonel Gustave Valois de Bellefeuille, de Montréal, est né le 23 juin 1904. Il est officier de la milice depuis 1924, l'année où il obtint un brevet de lieutenant dans le Régiment de Joliette de la Milice active non permanente. Il fut promu capitaine en 1930 et major en 1934. Au mois de mars 1940, il fut nommé lieutenant-colonel temporaire et reçut le commandement de son régiment. Au mois de septembre de la même année, il devint commandant du centre d'instruction élémentaire No 42 à Joliette. Il fut adjutant du régiment de Joliette du 4 avril 1931 au 15 novembre 1933. Du mois de septembre au mois de décembre 1941, il a suivi, au Collège militaire royal de Kingston, le cours d'état-major des officiers supérieurs.

NOTRE-DAME DE LOURDES

(Spécial) — NAISSANCE. — Le 5 février, Marie - Pierrette - Monique, fille de M. et Mme Maurice Desrochers (Laurette Guilbeault), Parrain et marraine: M. et Mme Abondius Guilbeault, grands-parents de l'enfant. — Abbé J.-C. Chaussé, curé à Chertsey.

ST-LIN DES LAURENTIDES

(D.N.C.) — BAPTEME. — Le 3 février: M. - Rose - Lise - Murielle, fille de M. et Mme Joseph Joly (Hélène Joly). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph - Albert Joly (Rose-Alba Houle), de Montréal.

DECES BRIEN. — Le 3 février, eurent lieu les funérailles de M. Victorin Brien, époux de Lydia Therrien, décédé à sa demeure, après une longue et pénible maladie à l'âge de 54 ans. Mgr le Curé fit la levée du corps et le service fut chanté par le R. Père Wilfrid Corbeil, c.s.v., du Séminaire de Jo-

Permanents de tous genres avec ou sans machine

Ondulations
Bouquets de mariées - Couronnes mortuaires

A.-M. Poirier
60, sud, PLACE BOURGET

liette, et cousin du défunt, assisté de MM. les abbés A. Forest et V. Fafard.

Comme membre de la Ligue du Sacré-Coeur et du Tiers-Ordre, M. Brien reçut les honneurs de ces deux congrégations.

CHEF D'UN SECTEUR JACISTE — La semaine dernière, les jacistes du secteur l'Assomption Montcalm se réunissaient à la salle paroissiale du St-Esprit pour recevoir les directives de leur aumônier diocésain M. l'abbé C.-Omer Rouleau. La réunion fut très intéressante et nos jeunes cultivateurs sont revenus convaincus de leur mission à remplir. Les paroisses suivantes étaient représentées par des chefs dirigeants: St-Esprit, St-Alexis, St-Jacques, St-Roch et St-Lin. Sur la fin de la soirée, il y eut élection d'un nouveau président et chef de tout secteur en remplacement de M. Luc Forest, M. Alfred Hogue, secrétaire de la section de St-Lin, fut choisi à l'unanimité. Désormais, le chef Alfred Hogue dirigera les activités des jacistes voisins, et, tous peuvent compter sur son dévouement.

NOUVEAUX CONCL-TOYENS — Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Maurice Lescaubeault, autrefois de Montréal, qui viennent résider au milieu de nous, dans notre village, M. et Mme Lescaubeault sont l'oncle et la tante de M. et Mme Georges Patenaude.

NOUVELLES DE LANORAIE

(D.N.C.) — Samedi le 31 janvier, sous les auspices des Ligues du Sacré-Coeur et des Retraitants, eut lieu une magnifique heure sainte, prêchée par M. l'abbé Jean Lafrenière; une nombreuse assemblée d'hommes et de jeunes gens y assistèrent; ensuite, les officiers et conseillers des Ligues, allèrent au presbytère, à la soirée d'études, sous la direction de notre aumônier, M. l'abbé J. Lafrenière.

BELLE VISITE — Nous avons l'honneur pour quelque temps, d'avoir dans notre paroisse le R. Père St-Georges, o.m.i., supérieur de St-Pierre à Montréal.

MARGUILLIER — Le 8 février fut assermenté comme marguillier M. Ls-Joseph Riquier, du haut de la paroisse, remplaçant M. Xavier Mondor, démissionnaire.

AVIS AUX RETRAITANTS — La date fixée, pour la paroisse de Lanoraie, de la retraite fermée à la Maison Querbes, est du 26 au 29 février prochain; cette retraite est pour les hommes et jeunes gens que tous et chacun y pensent pour la plus grande gloire de Dieu.

BAPTEME — Le 5 février: Marie - Yolande - Claudette, fille de Gabriel Champagne, cultivateur, et de Juliette Laroche. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Donat Bonin (Aurore Bonin) de St-Thomas de Joliette.

FUNERAILLES — Le 26 janvier fut inhumé le corps de Flora Desrosiers, épouse de Joseph Bonin, cultivateur, décédée à l'hôpital Notre-Dame à Montréal, le 23 du courant, à l'âge de 58 ans; elle était Tertiaire et dame de charité.

Le service fut chanté par M. l'abbé Gustave Desrosiers, assisté du R. Père St-Georges, o.m.i., et de l'abbé Albert Laporte, de St-Félix de Valois.

Le 4 février, le corps de Victoria Archambault, épouse de Alphonse Parent, décédée le 2 courant, à l'âge de 78 ans.

Toutes nos sympathies vont à ces deux familles éprouvées.

L'EPIPHANIE

(D.N.C.) — Sympathies à la famille de Mme Arthur Frenette, FLEURS. — Yvette Marchand, Mme Réal Desrosiers, familles Emile Marchand, Raoul Marchand, Alfred Frenette, Antoine Marchand, J. McKenna, de Montréal, les employés du C.P.R., gare Windsor, Cassidy's Ltd Montréal.

MESSES — Mlle Yvette Marchand, famille Ludovic Marchand, Armand Marchand, Mmes J. Lalonde, W. Marchand, A. Rivest, Albert Desjardins, Rose McKenna, Mlle S. McKenna, V. Chaput, A. Hogue, Mlles C. et M. Viau, l'Epiphanie, Yvette Gratton, Alexina Forest, M. et Mme Georges Frenette, J.-A. Fullum, famille M. H. Guèvremont, M. et Mme Jos. Frenette, la Maison Querbes, Joliette.

SYMPATHIES — Les religieuses et les élèves du couvent de

l'Epiphanie, Mme St-Germain, l'Epiphanie, G. Crevier, M. et Mme J.-E. Majeau, Mlle Thaisse Chaput, l'Epiphanie, M. et Mme Lucien Frenette, Montréal, les jicistes fém., l'Epiphanie; Mlle Rolande Chaput, Monique Majeau, Marguerite Desrochers, famille Bonnier et Gougeon, MM. et Mmes Lucien Frenette, Lapière, Montréal, Georges Perron, Mlle A. Adam, famille Alcide Leblanc, Mlle Cécile Gauthier, Raymond Gauthier et famille J.-A. Maheu, de Montréal.

Nos sympathies à la famille.

RETRAITE. — Du 20 au 23 février la Garde d'honneur organise une retraite fermée à la Maison Querbes, MM. Roméo Payette et Emile Aubin sont chargés de recevoir les inscriptions.

Il ne faut pas oublier que lundi prochain le 16 février aura lieu une partie de cartes organisée par notre couvent et qui promet d'être un succès.

GOURET. — Jeudi le 5 février dernier, notre club de gouret recevait celui de Rawdon; la partie fut des plus intéressante et nos visiteurs firent preuve d'un magnifique esprit sportif. Le score final de 4 à 0 nous donna le crédit d'une nouvelle victoire, et quoiqu'en disent nos amis du St-Esprit, nous savons compter jusqu'à 4 et même jusqu'à 10.

Nous regrettons cependant, que quelques jeunes du St-Esprit soient venus gâter la sauce. Leur défaite à l'Epiphanie est-elle digérée? Nous n'en tenons pas compte au club, mais seulement aux coupables.

Merci encore une fois à la population de son encouragement et nous espérons qu'elle continuera ce beau geste sportif surtout à l'occasion de notre grand Festival, dont voici les grandes lignes du programme.

Dimanche 15 février, à 2 h. 30 p.m., aura lieu à l'Epiphanie un grand festival organisé par le comité de la patinoire où il y aura patinage de fantasia par professionnels de Montréal, courses de toutes sortes avec nombreux prix, clôturé par une belle partie entre les clubs Couvrette Soriol de Montréal et l'Epiphanie. Bienvenue à tous.

Dimanche le 8 février, notre club enrégistrait sa sixième victoire consécutive contre le club O. Des-Serre, de Montréal.

NOUVELLE ADRESSE
Ant. Fortin, D.C.
CHIROPATICIEN
Diplômé de l'Almer
60, Sud, Place Bourget,
JOLIETTE
(voisin du magasin United)
Téléphone 61

Une retraite pour dames
Du 4 au 7 mars, le R. P. Cholette prêchera une retraite pour dames à l'Immaculée Conception. On est prié de s'inscrire à l'avance chez Mme E. Sauvageau, 593 rue St-Louis, tél. 598, ou au couvent, 5 fév. 3 fs.

A vendre

Balance calculatrice capacité 30 lbs. — Glacière à épicerie fonctionnant à la glace — Centrifuge McCormick 750 lbs. A vendre à bonnes conditions. S'adresser au bureau de l'Action populaire pour plus de renseignements. 5 fév. 2 f. c.

Paletot en chat sauvage

Paletot en chat sauvage pour homme, grandeur 42 ou 44, porté quelques fois seulement; payé \$275.00 à vendre à sacrifice: \$95.00. Enrolé dans l'armée. Pourra être envoyé pour examen. S'adresser à 5164, Parc Avenue, Montréal.

La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT.
Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE
Pâleur Douleurs de dos, de reins
Faiblesse Irrégularités
Manque d'appétit Périodes douloureuses
Fatigue Troubles intestinaux
Nervosité essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

Cré Chimique FRANCO Américaine 11847,
1370, rue St-Denis, Montréal

MÉDICAMENT À 3 FINS
Attaque Rapidement Les Souffrances Du CATARRHE!

Quand le catarrhe aigu rend la respiration difficile—cause de l'enclenchement, du larmoiement, de l'irritation du nez, et de la douleur, mettez quelques gouttes de Vicks-Va-tro-nol dans chaque narine, et jouissez du soulagement que cela vous apporte.

Si le Va-tro-nol a tant de succès, c'est parce qu'il fait trois choses très importantes: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse nasale; (2) il dissipe la congestion, cause de la gêne, et, (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes du catarrhe déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai!

VICKS VA-TRO-NOL

PENSEES

Le souvenir de sa mère revient toujours et triomphe le dernier. Caché et comme retranché au fond du cœur le plus oublié ou le plus pervers, seul, souvent, il a la puissance de l'attendrir et de le purifier, et il ressente dans le malheur ou le danger, avec celui de Dieu, comme le confident et le recours le plus instinctif de la nature humaine. — Auguste Nicolas.

Si nous comprenions bien notre bonheur, nous pourrions presque dire que nous sommes plus heureux que les saints dans le ciel: Ils vivent de leurs tentes, ils ne peuvent plus rien gagner; tandis que nous, nous pouvons à chaque instant augmenter notre trésor. — S. Curé d'As.

Tout homme doit avoir le souci de tous les hommes. Quand on s'est aperçu qu'on portait le monde, on trouve bien vite, comme saint Christophe, que la charge est lourde, et rien n'oblige mieux à être saint que le souci d'avoir à sanctifier autrui. Souvenir est souvent la grande manière de travailler pour soi. — Père Plus, S. J.

Maison à vendre

Propriété ayant appartenu à feu le notaire Lafortune, rue Manseau, coin St-Pierre, deux logements, bâtisse en brique.

Autre propriété en face de la cathédrale, deux logements portant les nos 45 et 51 St-Charles nord. S'adresser au notaire

J.-FRS HETU
556, Manseau, Joliette
Tél.: 924 29 janv. j.n.o.

Landry & Ducharme

AVOCATS
Alfred Beaudry
NOTAIRE
● 373, Notre-Dame
● Téléphone : 871
30 oct. j.n.o.

Vianettes
LA PHOTOGRAVURE NATIONALE
TEL. MA. 4549 LIMITEE
282 ONTARIO OUEST - MONTREAL

CHEZ

Ls Desrochers & Fils
Vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour construction et amélioration. INSUL-BRIC pour lambriser votre maison. — PLANCHE ISOLANTE. — INSUL-BOARD. — TEN-TEST. — CYPROCK. — PAPIER A BARDEAUX ou à couverture de toutes sortes. VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX, et vous aurez le meilleur prix. "Si c'est de la ferronnerie nous en avons".

La FAIBLESSE
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT.
Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE
Pâleur Douleurs de dos, de reins
Faiblesse Irrégularités
Manque d'appétit Périodes douloureuses
Fatigue Troubles intestinaux
Nervosité essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

Cré Chimique FRANCO Américaine 11847,
1370, rue St-Denis, Montréal



J.-A. TESSIER
Courtier en assurances

180 nord, rue Lajoie, Joliette, tél. 595

LA CONDUITE DES COUCHES ET DES SERRES A TABAC ET LEUR FERTILISATION

Mauvais plants, mauvaise récolte. Ce dicton, en pratique, ne souffrant pas d'exceptions, il est tout indiqué de n'employer que du plant sain et vigoureux, si l'on veut obtenir une bonne récolte de tabac. Les principaux facteurs, qui concourent à assurer le succès dans la production du plant, sont la nature des terres, sa fertilisation, le taux d'ensemencement, le règlementation de la température et des arrosages et, pour finir, l'endurcissement du plant.

LES TERREAUX

La nature du terrain est un des facteurs principaux de réussite. A notre point de vue, le meilleur terrain est encore celui que l'on prépare en mélangeant ensemble de la terre noire bien décomposée et du fumier. Ces terres, de couleur sombre, se réchauffent facilement et ont un fort pouvoir de rétention d'humidité, contrairement aux terres à base de sable et de fumier qui sont plus durs à réchauffer et ne retiennent pas l'eau facilement, nécessitant donc de trop fortes et fréquents arrosages. Trois types de terres à base de terre noire furent essayés au printemps de 1940: terre noire vierge, vierge mélangée à du fumier l'automne précédent et un vieux terrain de cinq ans, rajourné tous les ans au fumier et à l'engrais chimique. Voici les résultats obtenus:

Pesanteur de 25 plants, en grammes:	
Terre noire vierge	109
Terre noire plus fumier	154
Vieux terrain	172

Hauteur du plant, en pouces:	
Terre noire vierge	5
Terre noire plus fumier	7
Vieux terrain	7

Quoique le vieux terrain se soit montré le plus favorable, la terre noire vierge mélangée au fumier a donné, dès la première année, des résultats très satisfaisants. Avec le système de désinfection du terrain à la vapeur ou à la formaline pour les couches, il semble qu'on peut employer un vieux terrain, rajourné tous les ans, pendant de longues années, sans inconvénients.

FERTILISATION DES TERREAUX

La fertilisation des terres étant très importante, nous l'avons étudiée tout spécialement. Différentes quantités de 2-12-10 et de 5-8-10 furent essayées sur les trois types de terres plus haut nommés.

Traitement	Moyenne des trois terres Poids de 25 plants, en grammes			
	Pas d'engrais chimique	1 1/2 par 100 pds carrés	3 lb par 100 pds carrés	6 lb par 100 pds carrés
Formule 2-12-10	113.5	151.5	164.5	159.2
Formule 2-8-10	113.7	147.8	161.9	151.2

Les résultats semblent indiquer que 1) l'une ou l'autre formule peut être employée sans inconvénients dans la fertilisation des terres, autrement dit, le planteur pourra employer la même formule pour ses couches ou serres que celle employée dans la fertilisation de son champ de tabac; 2) que la quantité maximum à employer ne devrait pas dépasser 3 livres par 100 pieds carrés de terre ou de couche. Pour vous donner une idée du taux de telles applications à l'acre, précisons que:

- 1 1/2 lb par 100 pieds carrés — 653 livres à l'acre
- 3 lbs par 100 pieds carrés — 1,306 livres à l'acre
- 6 lbs par 100 pieds carrés — 2,612 livres à l'acre

Nous sommes moins surpris de constater que l'application de 3 livres par 100 pieds carrés, représentant un peu plus que le maximum employé à l'acre, au champ, se soit montré la plus favorable, l'emploi d'un excès d'engrais, 6 livres par 100 pieds carrés, ou 2,612 livres à l'acre, s'étant montré préjudiciable.

ENSEMENCEMENT

En général, le taux d'ensemencement des couches et serres est trop élevé. Le plant étant trop serré pousse en fil et manque de vigueur. Le taux le plus approprié pour les serres serait, selon notre expérience, de 1-14 à 1-16 d'once par 100 pieds carrés et pour les couches de 1-10 d'once, ce si la germination est normale, entre 80 et 90%. La meilleure méthode d'obtenir un semis égal est encore, à notre point de vue, l'emploi de la fleur de blé d'Inde mélangée à la graine de tabac et le tout semé à l'aide d'une grosse salière, la couleur blanche de la fleur de blé d'Inde permettant de juger de l'égalité du semis.

TEMPERATURE ET ARROSAGES

Il est admis qu'une plus haute température peut être tolérée en serre qu'en couche. Une température de 100 degrés F. peut n'être pas dommageable en serre, mais en couche la température maximum devrait dépasser rarement 80 degrés F., à cause du peu de volume d'air qui circule entre plants et chassis. Moins les écarts de température seront grands, mieux ce sera surtout au début de la végétation. Quant aux arrosages, il faut autant que possible se rapprocher de la nature où la terre passe par des périodes sèches et humides, une sécheresse comme une période d'humidité trop prolongées sont cependant préjudiciables. La règle sera donc: à partir du semis jusqu'à ce que la feuille du plant atteigne la grandeur approximative d'une pièce de dix sous, de tenir la couche ou la serre plume humide. Par après, les arrosages devront s'espacer, mais il faudra en faire de copieux afin que l'humidité atteigne au moins trois pouces de profondeur. Au début, les arrosages se feront à l'aide de pommes très fines afin de ne pas abîmer les jeunes plants, mais plus tard pour raccourcir la période d'arrosage, on pourra se servir de pommes perforées de trous plus gros.

ENDURCISSEMENT DU PLANT

Quelques dix jours avant la plantation, il est recommandé d'endurcir le plant pour le préparer à mieux supporter les changements de température et d'humidité qu'il subira, lors de la transplantation au champ. La diminution des arrosages et une forte ventilation conduiront à ce résultat facilement.

R. BORDELEAU, régisseur associé, Station Expérimentale, L'Assomption.

Valeur de la farine animale

DANS L'ALIMENTATION DES PORCS

Le grain seul ne suffit pas pour développer économiquement un porc jusqu'au poids demandé par le marché. Les porcs qui ne reçoivent que du grain font une augmentation de poids lente et peu économique par comparaison à ceux dont les rations sont complétées, comme il convient, avec un aliment riche en protéine et en substances minérales comme par exemple les sous-produits laitiers, la farine animale, la farine de poisson ou d'autres suppléments commerciaux. Les sous-produits laitiers, c'est-à-dire le lait écrémé, le lait de beurre et le petit-lait, sont les meilleurs aliments pour fournir le surcroît de principes nutritifs nécessaires pour équilibrer la ration. Quand ces sous-produits sont rares ou qu'ils font entièrement défaut, on peut acheter de la farine de poisson dans les districts de la côte ou de la farine animale dans les districts de l'intérieur. L'économie de grain qui résulte de l'emploi de ces sous-produits dédommage amplement de l'argent qu'ils ont coûté. Dans le bulletin No 108 sur "La farine animale: sa valeur dans l'alimentation des porcs" par F.-H. Reed et H.-F. Wilson de la Station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, et publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, les résultats de l'emploi de farine animale pour l'alimentation et la meilleure façon de l'employer sont indiqués. Les recommandations s'appliquent à la plupart des districts canadiens. On peut obtenir ce bulletin gratuitement en écrivant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

Couloirs propres pour le lait

Les couloirs pour le lait, spécialement les couloirs en toile, font souvent plus de mal que de bien. Dans tous les cas, les couloirs corrigent jamais le mal que font les impuretés qui s'introduisent dans le lait. Il vaut mieux empêcher les impuretés de s'introduire dans le lait que d'essayer de les enlever en coulant le lait. Les couloirs à disques qui ne servent qu'une fois et que l'on jette après les avoir employés sont les meilleurs. Si l'on se sert de couloirs en toile, il faut les rincer parfaitement, puis les laver dans de l'eau chaude et les rincer dans de l'eau propre. On les fait ensuite bouillir pendant 15 minutes, on les torde puis on les étend pour les faire sécher de préférence au soleil. Ne vous servez jamais d'une toile à couler qui n'a pas une odeur tout à fait fraîche. Si l'odeur est forte, remplacez la toile. — Feuille de la Série de la production en temps de guerre de l'Office du ravitaillement en produits agricoles sur "La production de lait pur".

A propos de grains de semence

La commission provinciale des semences fait certaines recommandations aux cultivateurs pour la production des récoltes fourragères et de céréales.

Voici le texte de ce communiqué: La production des céréales dans la province de Québec, et spécialement dans le district de Montréal, peut se comparer à celle d'une année normale sous le rapport de la quantité aussi bien que de la qualité. La sécheresse qui a affecté presque toutes les récoltes, surtout celle du foin, n'a pas été aussi désastreuse pour les céréales. En ce qui concerne l'avoine, les réserves d'humidité ont semblé suffire à une croissance à peu près normale; cependant, la sécheresse a été cause d'une maturité un peu plus hâtive.

A cause du manque de fourrage, le cultivateur devra faire la meilleure utilisation possible de sa récolte de céréales.

Il serait possible, en ce moment, de nettoyer plusieurs milliers de minots d'avoine qui pourraient être mis en réserve en vue de l'ensemencement du printemps. Si les cultivateurs ne prennent pas ces mesures dès maintenant, ils pourraient se voir réduits, au printemps à l'obligation d'acheter leur semence, leur récolte entière de grain ayant été utilisée pour nourrir les animaux afin de suppléer au manque de fourrage.

Une forte proportion de l'avoine de l'Ouest ayant été affectée à l'alimentation humaine, nous croyons opportun de signaler aux cultivateurs qu'il ne serait pas prudent de trop compter sur les avoines No 2, C.W. recueillies pour l'ensemencement en 1942. Il est donc dans l'intérêt de chaque cul-

Poussins "Bray"

Des poussins Bray en quantité si commandés dès maintenant. De mandez nos spécimens de chaque semaine. Surtout nos coquets pour le marché d'été; poulets de trois semaines. Un grand choix. Voyez: T. P. L. WOODS, St-Félix de Valois; G. H. READ & CIE, St-Félix de Valois; Damien BOUCHER, St-Ambroise de Kildare; Denis ROBITAILLE, St-Sulpice, No 27 — 12 fév.

tivateur de porter au centre de criblage le plus rapproché, une partie de sa récolte pour sa propre semence. Ces centres de criblage sont d'ailleurs nombreux dans la province, et les cultivateurs pourront en tirer un grand profit cette année.

L'a production de graine de mil et de graine de trèfle est plus faible que celle de ces dernières années. D'ailleurs lorsque la récolte de foin est manquée, la récolte de graine de mil et de trèfle est généralement faible. Nous devons donc nous approvisionner en dehors de la province.

Les castors et les oiseaux aquatiques

Ottawa, Canada. — Les réserves de castors de la baie James, offrent de grands avantages aux oiseaux aquatiques, annonce le ministère des Mines et des Ressources. Les étangs et les marais que le travail des castors a créés dans ces sanctuaires assurent plus de nourriture et un meilleur abri à une grande quantité d'ois, de canards et d'oiseaux de rivage lors de leurs migrations annuelles. La disposition géographique du nord-est de l'Amérique du Nord fait que la baie James, prolongement méridional de la baie d'Hudson, est le point de rencontre de plusieurs routes importantes de migration.

Au cours de la dernière décennie plusieurs grandes réserves de castors, qui représentent une superficie globale de 45,000 milles, ont été établies sur les côtes et les îles de la baie James grâce à la coopération du gouvernement fédéral et des gouvernements de Québec et d'Ontario. Le piégeage du castor n'est permis dans ces sanctuaires que lorsque le nombre des castors est suffisant pour permettre la prise annuelle d'un certain nombre de ces animaux sans risquer leur extermination. Les réserves sont situées près d'établissements indiens et ont été créées dans le but d'assurer un moyen de subsistance à ces indigènes pour qui la chasse au piége a toujours été une importante source de revenu.

On a aussi établi depuis quelques années dans la région de la baie James plusieurs sanctuaires où les oiseaux aquatiques peuvent se réfugier en toute sécurité à toute époque de l'année.

La nourriture y est abondante et les principales espèces d'ois qui y viennent sont les ois bleus, les petites ois blanches, les outardes, les canards pilots, les canards et la sarcelle à ailes vertes.

Feu M. Auguste Laporte

Le 2 février en l'église de Ste-Elisabeth ont eu lieu les funérailles de M. Auguste Laporte, époux de Cordelia Langevin, décédé le 29 janvier, à l'âge de 71 ans et 2 jours.

Outre son épouse, il laisse six fils et quatre filles: Auguste, maire de St-Norbert; Willy, maire de Ste-Elisabeth; Charles-Hector, de Montréal; Paul-Aimé, de Berthierville; Jean-Julien et Jules, de Ste-Elisabeth; Sr Germain-Auguste (Marie-Jeanne), de la Providence; Mme Edouard Lemire (Laurence), de Shawinigan; Mme Elphège Coulombe (Georgette); Mlle Thérèse, de Ste-Elisabeth; ses frères: M. Dr J.-P. Laporte, de Joliette; Clovis et Cléophas, de St-Norbert; ses sœurs: Sr Pierre-Avila, des sœurs Ste-Anne de Lachine; Mme Conrad Dauphin (Adrienne), de St-Norbert; Mme veuve Louis Pagé (Germina), de Berthierville; Mme veuve Arthur Laporte (Cordelia) de St-Norbert et 23 petits-enfants.

M. Fabbé Hector Ferland, curé de la paroisse, fit la levée du corps.

Le service fut chanté par M. Fabbé Auguste Ferland, p. s., assisté des abbés Olivier Ferland, curé de St-Paul de Joliette et Anselme Rondeau, de Ste-Elisabeth.

Au choeur: MM. les abbés Rosario Forest, curé de St-Norbert; Gaston Malo, vicaire de St-Norbert; Léo Hénauld, du Séminaire de Joliette; Dufort, de Joliette; Albéric Lalonde, de Ste-Elisabeth.

OFFRANDES DE MESSES — MM. et Mmes P.-Auguste Laporte, Willy Laporte, Charles-Hector Laporte, Paul-Aimé Laporte, Jean-Julien Laporte, Jules Laporte; Mlle Thérèse Laporte; MM. et Mmes Edouard Lemire, Elphège Coulombe, Dr J.-P. Laporte, Joliette, Dr L.-P. Laporte, Dr Georges-Etienne Laporte, Horace Joly, Wilfrid Desjardins; l'Institution des Sœurs-Muettes; MM. Sylvain, Marcelin, J. Marie Laporte, Mme Conrad Dauphin, famille Conrad Dauphin, Alphonse Flamand, M. Arthur Lavallée, Mlle Berthe Côté, de St-Thomas; M. Fabbé Anselme Rondeau; Congrégation des Enfants de Marie; M. Fabbé Simon Perreault; MM. Edmour et Georges Denis, de St-Norbert; Mme veuve Alphonse Bellerose, Joliette; M. Fabbé Antonio Richard; M. Yves Dion; la fraternité du Tiers-Ordre.

BOUQUETS SPIRITUELS. — Les religieux du couvent de Ste-Elisabeth, Mme Edouard Lemire, famille Conrad Dauphin, Mlle Jeanne-Berthe Denis, M. et Mme Cléophas Laporte, MM. Sylvain, Jean-Ma-

rie et Marcellin Laporte, M. et Mme Pierre-Léon Joly, les élèves de l'Institution des Sœurs Muettes, famille Clothaire Langevin, M. et Mme Sylvio Adam, Mlle Gilberte Laporte, Mère Marie-Anatolie, Sr Joseph-Emilien, familles Arthur Laporte, Armand Sainte-Marie, Sœurs Marie-Louis Henry et Marie-Lucien de Jésus, famille Louis-Henri Pagé.

TELEGRAMMES. — Famille Napoléon Dubau; M. Cléophas Bastien, député de Berthierville; M. et Mme Adrien Bilodeau, de Joliette, famille Alpha Champagne; M. et Mme Jean-Baptiste Forget; M. et Mme J.-E. Valois; M. L. Robillard, Enrg.; M. et Mme Germain Poirier; M. et Mme J.-E. Boucher; M. Omer Lemire, Paul Laferrrière et Henry Lebrun; famille et Mme Avila Barrette; M. et Mme Georges Bilodeau; M. J.-W. Lalou, L. Demers, du Plan Cherrier; famille Alfred Desmarais, Joliette.

SYMPATHIES. — Sœurs: Donathille, Pierre du Cénacle, Edmond, Claude du S.-Coeur, Hermas, Marie d'Avila, Philémon, la Supérieure et le Personnel du Séminaire de Joliette, Sr Fernand; Mlles Emma Laviolette, Bernadette Guilbault, Claire et Thérèse Ste-Marie, Alice Roch, Gabrielle Gadoury, Géraldine Lavallée, Jeannette Gravel, Anita Rousseau, Renée Laporte, int., Juliette Tellier; MM. et Mmes Gustave Robichaud Marcel Forget, Viateur Hénauld, Léo Poulet, Pacifique Laporte, C. A. Roussin, Willy Marselle, Camille Forget, Lucien Laporte, Paul-Emile Durand, Lionel Ménard, L.-H. Corrivau, Philibert Barrette, Hervé Aubin, Albain Joly, Montréal, Hildège Gravel, P.-Ovila Laporte, Emilien Laporte, "Donation Aubin", Jean-Marie Asselin, Charles Sylvestre, Paul Fafard, Joseph Tessier, Vincent Lavallée, Horace Dubau, Armand Désailliers, Louis A. Roy, Edmond Ferland, Sylvio Bilodeau de Berthierville, Albert Ducharme, Dr Georges-Henri Pagé, Berthier, Herman Joly, Ovide Poulette, Esif Ferland, Honorius Comtois, Joliette, Edgar Guilbault, Emmanuel Sylvestre, Berthier, Louis Sylvestre, J. Joly, Emilien Laporte, Victorin Langevin, Lucien Dauphin, Adrien Lavallée, Amherst Ducharme, Cléophas Denis, Arthur Ladouceur, Antonio Goulet, Armand Bellerose, Joseph Bérard, Roland Forget, Arsène Langevin, J.-A. Champoux, Berthier, Joseph Marselle, J.-A. Magnan, Léo Joly, Ernest Dupuis, Guy Casavant, Yvan Tessier, Alfred Pagé, Rosario Forget, Rémi Paul Coulombe, Alexandre Forget, Wilfrid Fafard, Dr Michel Gauthier, Jean-Louis Poulette, Arthur Ladouceur, Lucien Aubin, Téléphore Desrochers, René Tellier, notaire P.-L. Casaubon, Anatole Dufresne, Joseph Villeneuve, Willy Lemire, Alexandre Dugas; Mmes: Dominique Lavallée, A. Lavigne, Montréal, Napoléon Dauphin, Théodore Gadoury, Félix Comtois, Emile Laporte, St-Norbert, Edouard Chevalier et Joseph Tellier; le conseil municipal de Ste-Elisabeth; MM. Roméo et Gérard Coulombe, chanoine J.-B.-L. Gagnon, Sr-Joseph Pagé, Guy Guilbault, J.-A. Casaubon, l'Association Libérale de Joliette, René Poulette, Albert Gaudet, maire de St-Alphonse, Lionel Bonin, Adéard Poirier, Réal Poirier, Maurice Tessier, Cuthbert Dauphin, Léo Lafrenière, René Fafard, Lionel Aubuchon, Cléophas Bélisle, la Corporation du Comté de Joliette, Armand Lavallée, Stanislas Lapalme, Les Desrochers et Fils, Joliette, Jean-Paul Bonin, Charles-Edouard Ferland, m.p., Dominique Lavallée, Valmore Lavallée, Germain Thibault, Paul Poirier, Berthier, Azarie Doucet, le député Ferron, de Berthier-Maskinongé; la Fraternité des Sœurs Tertiaires de Ste-Elisabeth; familles: Willy Rivest, Bernard Laporte, Léandre Adam, Octavien Casaubon, Wilfrid Barrette, Aristide Tellier, Lazare Forget, J.-A. Drainville, Armand Aubin, Caliste Rousseau, Emile Lavallée, Noé Allard, Cuthbert Bérard, Samuel Rondeau, Pierre Joly, Délibum Ferland, Alexis Guilbault, Albert Lefebvre, Hildège Savigneau, vve Pierre Tessier, Honoré Desjardins, Philippe Laporte, Paul et Eustache Lafrenière, Ateche Lépine, maire de St-Paul, vve Enclide Allard, Rodrigue Lavallée, Oscar Bellerose, Eugène Fafard, Théodore Champagne, Antonio Roch, Théodore Olivier, Grégoire Bellerose, Wilfrid et Roland Bellerose, Ed. Gagnon, Alfred Tessier, Joliette.

On remarque dans l'assistance: M. et Mme J.-A. Piette; M. le député et Mme Antonio Barrette et un nombre considérable dont il nous est impossible d'énumérer tous les noms.

M. Edgar Guilbault, de St-Félix était le directeur des funérailles.

Poussins! Poussins!

Soyez du nombre de ceux qui font de l'argent avec des poussins de haute qualité. Provenance R.O.P. Plymouth Rock barré. Demandez nos prix. — COUVOIR COOPÉRATIF DE ST-LAFRÉTELEMY, (co. Berthier).

Beurrier demandé

La Crémierie Coopérative de St-Liguori demande un fabricant de beurre possédant diplôme de 1ère classe. Pour détails, s'adresser à J.-A. Landry, secrétaire de la Société ou se présenter personnellement à l'Assemblée des Directeurs qui sera tenue jeudi le 19 février courant à 2 hres de l'après-midi. 12 fév. 1 f. ch.

Propriété à vendre ou à louer

A 1/4 de mille de Berthierville, route nationale, 10 arpents de terre avec maison de 8 appartements, garage, verger. S'adresser à 118 rue Montcalm à BERTHIER ou à 340, MANSEAU, JOLIETTE, L.-P. Du-beau. 13a. 1 f. p. — j.n.o.



PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

SEMAINE FINISSANT LE 7 FEVRIER 1942

A Québec OEUFS

A - Gros	32 1/2c.
A - Moyens	29 1/2c.
B	26c.
A - Poulettes	26c.
C	23 1/2c.

POULES ABATTUES

A - 5 lbs et plus	24c.
A - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	22c.
B - 5 lbs et plus	22c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c.
C - 5 lbs et plus	18c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c.

POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)

A - 5 lbs	28c.
B - 5 lbs	26c.

POULETS ABATTUS Sélectionnés

A - 5 lbs et plus	26c.
B - 5 lbs et plus	24c.
C - 5 lbs et plus	21c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS

Pesanteur 100 à 140 lbs	15c.
PORCS RECUS VIVANTS	
Pesanteur chaude	15 1/2c.

VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)

90 lbs et plus	
Bons	18c.
Moyens	15c.

A Montréal POULES VIVANTES

A - 5 lbs et plus	23 1/2c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	21 3/4c.
C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	20 1/4c.
Coqs	14c.

POULETS "A ROTIR" Gris et blancs

A - 6 lbs et plus	23c.
B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	21 1/2c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c.

POULETS A ROTIR Rouges

A - 6 lbs et plus	23c.
B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	21 1/2c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c.

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

Spécial - 6 lbs et plus	30c.
A - 6 lbs et plus	29c.
A - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	28c.
B - 6 lbs et plus	26c.
B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	25c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	24c.
C - 6 lbs et plus	23c.
C - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	22c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c.
C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	20c.

JEUNES DINDES VIVANTES

A	25c.
B	23 1/2c.
C	22c.

PRIX DU MARCHÉ DES ANIMAUX VIVANTS

PRIX OBTENUS SUR LE MARCHÉ DE MONTREAL, LUNDI 2 FEVRIER PAR LA COOPERATIVE CANADIENNE DU BETAUL DE QUEBEC. L.T.E.F.		
PORCS		
BACONS — (135 - 175)		
Prix de base — Vendus vivants		
Nourris et abreuvés	11.35	
Par camion	11.60	
Truies	8.00	9.00
Vendus abattus on offre	15 1/2c.	
PRIME — Selects (140 - 170)		
Poids chaud abattu	\$1.00	
RABAIS		
125 - 135 lbs	50c.	
176 - 185 lbs	\$1.50	
120 - 175 lbs	1.00	
Par têtes		
176 - 185 lbs	2.00	
120 - 175 lbs	1.50	
176 - 185 lbs	2.00	
Légers		
119 lbs et moins	\$1.50	
Moins de 100 lbs	2.00	
Pesants		
206 - 220 lbs	\$3.00	
Extra pesants		
206 - 220 lbs	\$2.50	
du 100 lbs	\$3.00	
220 et plus	du 100 lbs	
VEAUX DE LAIT		
Choix	13.50	14.00
Bon	13.00	13.50

OIES ABATTUES

A	20c.
B	18c.
C	15c.

POULETS ABATTUS (engraisés au lait)

quoi?..

TYRANNIE OU LIBERTÉ!

Vous êtes chez vous au Canada. Vous y vivez, vous y travaillez, vous y jouissez de la vie et de la liberté. Vous avez le droit d'y vivre et d'y pratiquer votre religion comme vous le voulez.

VOUS FAITES LE CANADA... LE CANADA C'EST VOUS.

On ne vous demande pas tout votre avoir. On ne vous demande pas de donner... mais simplement de prêter. Prêtez pendant qu'il est temps. Achetez des Bons de la Victoire. Achetez-en régulièrement.

THE Shawinigan WATER & POWER COMPANY

Nous sommes fiers de dire que les employés de la "Shawinigan" sont heureux de réduire leurs dépenses afin de pouvoir acheter des Certificats d'Épargne de Guerre. En vertu d'un plan de déduction volontaire de la paye, nos employés contribuent régulièrement des sommes importantes pour les fins de guerre canadiennes en faisant l'achat de ces certificats.

Sympathies à la famille Roch

Le 6 janvier, décédait accidentellement M. René Roch, âgé de 30 ans et 2 mois. Il laisse pour pleurer sa perte son père et sa mère M. et Mme Emile Roch (Marie-Louise Latour); six soeurs: Mme Joseph Desmarais (Annette), de St-Thomas; Mme Eloi Ducharme (Yvonne), de Joliette; Sr Roch de la Providence (Anita), de Montréal; Mme Rosaire L'Ecuyer (Gabrielle) de Joliette; Mme Conrad Faust (Germaine) de St-Paul; Mlle Cécile Roch; deux frères: Armand, de Montréal et Gaston, de Woonsocket, ainsi que plusieurs neveux et nièces et un grand nombre d'autres parents.

Les funérailles ont eu lieu le 9 janvier en l'église du Christ-Roi de Joliette.

La levée du corps fut faite par le R. Père C. Dumontier, curé de cette paroisse qui chanta le service, assisté de l'abbé Masse et du Père Durand.

Les porteurs étaient MM. Paul-Omer Dudemaine, Adonai Savignac, Donatien Pelland, Maurice Coutu, Paul-Emile Hubert, Paul-Emile Bonin.

OFFRANDES DE MESSES — Le R. Père C. Dumontier, curé du Christ-Roi; le R. Père Forest, l'abbé Paul Masse, l'abbé C.-O. Rouleau, Sr Roch de la Providence, le personnel de la Providence, Ste-Geneviève, les soeurs missionnaires de l'Immaculée Conception, MM. et Mmes Emile Roch, Armand Roch, Gaston Roch, Joseph Desmarais, Eloi Ducharme, Conrad Faust, Rosaire L'Ecuyer, Mlle Cécile Roch, M. et Mme Hervé Latour, M. Amédée Joly.

BOUQUETS SPIRITUELS. — Le personnel de la Providence Ste-Geneviève, Sr Roch de la Providence, famille C.-E. St-Georges, MM. Joseph et Georges Latour, M. et Mme Antonio Latour.

SYMPATHIES — L'Association Libérale de Joliette, M. le

maitre et Mme Henri Majeau, M. le député Chs-Ed. Ferland, M. le député Antonio Barrette, M. et Mme J.-P. Richard, M. Victor Masse, M. Philippe Dumemaine, M. et Mme Antonio Latour, Mlle Emilienne Dudemaine, M. et Mme Emélie Lavallée, M. Narcisse Pelland, M. et Mme Roland Latour, M. et Mme Arthur Lafleur, Mlle Françoise Latour, M. Eugène Houle, Mlle Florianne Houle, Mme R. Pelland, M. et Mme Adrien Lavallée, Mlle Rita Latour, M. Norbert Gadoury, Mlle Majeau, la famille J.-Arthur Laporte, MM. et Mmes Léon Bonin, J. Laporte, Léo Gascon, Philibert Houle, G.-E. Majeau, Auguste - Alfred Beaulieu, Philippe Barrette, Joseph Rondeau, François Monetta, David Neuve, D. Hénauld, C.-E. Lauzon, Armand Richard, Léo Rondeau, Jos. Bérard, Pierre Nadeau, Gérard Dudemaine, Lucien Bonin, Albert Joly, Lucien Teller, L. Ducharme, Napoléon Hubert; MM. Armand Bonin, Hildège Savignac, Paul-Omer Dudemaine, Gérard Deschênes, Adrien Parent, Lionel De Grandpré, Mastai Forest, René Majeau, David Chevrette, Fernand DeGrandpré, Arthur Lavallée, Jean Allard, Adonai Savignac, Maurice Coutu, Donatien Pelland, Omer Faust, Edouard Savignac, Fernand Forest, Auguste Lavallée, Ephrem Lavallée, Ludovic Régis, Antonio Bolduc, Antonio Boucher, Paul-Emile Bonin, Omer Bonin, Ange-Albert Barrette, Lionel Bonin, Adélar Desmarais, Robert Desmarais, Yvan Lajeunesse, Jean Monetta, Denis Mondor, Noël DeBlois, Joseph et Oscar Faust, René Bonin, G. Chaput, P.-Emile Hubert, Viateur Bonin, Raoul Jubinville, Patrick Marcell, Lionel Champagne, Francis Roch, Paul-E. Robillard, Roméo Robillard, Lucien Ducharme, M. Bernier, J.-B. Chalut, Mathias Massicotte, Delphis Savignac, Edouard Savignac, etc.; Mlles Angéline et Hélène Savignac, Germaine Coutu, Fernande et Emérentienne Forest, Adrienne Forest, Germaine Desjardins, Alma Soumis, Alice L'E-

cuyer, Flory et Lénora Faust, Noella, Antoinette, Laurence et Gisèle Faust, Cécile Lavallée, Jeanine Barrette, Adrienne Lavallée, Thérèse Monetta, Yvette Ducharme, Jeanne d'Arc Jubinville, Laurette Riopel, Gisèle Desmarais, Isabelle Ducharme, Lucille et Berthe Rondeau, Simonne Joly; familles Philippe Bérard, Jos. Savignac, Onésime Robillard, Joseph Hubert, Théodore Lafond, Chs-Ed. St-Georges, Wilfrid Marion, Sinaï Beupied, Georges Robillard; Mmes Arthur Forest, C.-E. Majeau, C. L'Ecuyer, Hector Malo, Gustave Lavallée, Joseph Brunelle, Germain Lavallée, Israël Coulomb.

REMERCIEMENTS. — La famille de M. et Mme Emile Roch remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont offert des marques de sympathies.

ST-COME

Notes pour le mois de janvier à l'école du village. — 9e année: Hervé Parent 87; 7e année: Eliane Hénauld 88; 6e année: Yolande Baillargeon 76; 5e année: Jacqueline Hénauld 87; 4e année: J.-Louis Parent 78; 3e année: Jacqueline Breault 80; 2e année: Liette Gagné, très bien; l'année: Jean-Paul Lepage, très bien.

A St-Hyacinthe

M. J.-Paul Brouillet, fils de M. et Mme Pierre Brouillet, de Joliette, vient d'être transféré de la Banque Provinciale de Limoilou à la Banque Provinciale de St-Hyacinthe. Nous lui souhaitons bon succès à son nouveau poste.

Chertsey

(Spécial) — M. Louis Perreault et sa famille nous sont revenus, après avoir passé cinq mois au Lac Lavigne à St-Côme.

MASCOUCHE

(D.N.C.) — **DECES LA-POINTE** — Le 1er février, Mlle Germaine Lapointe est décédée à l'âge de 43 ans et 8 mois. Le défunte était la fille de M. Louis Lapointe et de feu Marie Beauchamp. Lui survivent ont père, M. Henri Lapointe son frère, des soeurs: Mme Nap. Chartrand, Mme Jos. Paquette, Mme Cantin de Lachenaie, Mlle Juliette et peut-être d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms. Les funérailles ont eu lieu le 4 février, M. le Curé Fafard a fait la levée du corps et M. le vicair A. Poirier a chanté le service assisté du R. P. Boldoni, s.s.s. de Terrebonne et M. le Vicair G.-O. Grégoire. La chorale sous la direction de M. A. Leblanc a exécuté des parties des messes de Yon et Perosi. Les por-

teurs ont été MM. Henri Cantin, Albert Payette, Philippe Cantin, Marcel Payette, Hermile Paquette et P.-E. Croze.

RETRAITE FERMEE. — Près de 25 jeunes gens de notre paroisse sont allés en retraite fermée à Joliette du 5 au 8 février.

M. Fred, Perreault actuellement au centre d'entraînement de Joliette était de passage chez ses parents en fin de semaine.

M. Hervé Crépeau de camp de Farnham était lui aussi dans sa famille.

M. J.-P. Locas, Batman, au camp Borden est arrivé pour une permission de quelques jours dans sa famille.

St-Félix Dalquier (ABITIBI)

Le 28 janvier avait lieu en l'église paroissiale de St-Félix de Dalquier le mariage de Mlle Bertrande Lacroix, fille de M. et Mme Louis Lacroix (Albina Goyette) et M. Léon Marchand, fils de M. et Mme Déoda Marchand. (Eugénie Hamelin). La future épouse était conduite à l'église par son beau-frère M. Roch Perreault et le futur époux par son père. Tous deux étaient de St-Félix.

Après la bénédiction nuptiale les nouveaux époux partirent en voyage à Val d'Or.

A leur retour dimanche le 1er fév. il y eut souper de famille chez M. Louis Lacroix, parents de la mariée. Ont pris part à ce souper: M. et Mme Roch Perreault avec leur famille, M. et Mme Philippe Racette, M. et Mme Fernand Racette, M. et Mme Déoda Marchand, M. et Mme Laurent Morin, M. et Mme Edouard Paradis.

Tous ont présenté leur cadeau et ont offert leurs meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.



Achetez des OBLIGATIONS de la VICTOIRE NOUVELLE ÉMISSION

ST-THOMAS

Samedi le 31 janvier, la famille de feu Zénon Bonin, avait l'insigne honneur d'être reçue par un de ses membres M. et Mme Conrad Bonin.

Malgré le vent et la tempête, un seul membre absent: Victorin, agronome, retenu par raisons majeures à son office.

Étaient présents: M. l'abbé Chrysologue Bonin, professeur au Séminaire de Joliette; MM. Hervé, Armand et Rosaire Bonin, avec leurs épouses, de Lanoraie; M. et Mme J.-Mathias Bonin, de Lanoraie, oncle et tante de la famille; M. et Mme Delphis D'Arçon, de Berthier; M. et Mme René DeGrandpré, de St-Thomas; Adrien, professeur, avec son épouse et leur fils Hugo, de Montréal; Gérard, B.A., étudiant aux Engins Mécaniques, tous deux de Montréal.

La réception fut bruyante et gaie; les uns s'adonnerent à leur éternel bridge; les autres à des chansons ou des histoires.

CRABTREE MILLS

SUCCES AU COLLEGE EN JANVIER — 9e année: Claude Théroix 86; 8e année: Yvon Payette 88; 7e année: Roch Laisalle 85; 6e année: Ange-Lys Gèneveux 87; 5e année: Alain Landreville 90; 4e année A: Jean Laisalle 86; 4e année B: Lucien Mallo 81; 3e année: Gabriel Thibodeau 72.

A L'HONNEUR AU COUVENT. — 9e année: Rita Lepage 85; 8e année: Raymonne St-Amour 74.3; 7e année: Pauline Desrosiers 80; 6e année: Jacqueline Racette 80.7; 5e année: Thérèse Thibodeau 87; 4e année: Marie Claire Riel 90; 2e année: Aline Lower, et Pierre Melançon, très bien; l'année: Philippe Landreville et Micheline Théroix, très bien.

MOUVEMENT D'ACTION CATHOLIQUE — A l'office des vêpres de dimanche 1er février, a succédé la réception des fillettes dont les noms suivent dans la Croisade eucharistique: Simonne Gaudet, Claudette Laurin, Lisette Venne, Claire Lapointe, Denise Granger, Agnès Crépeau, Pierrette

Melançon, Thérèse Thibodeau, Huguette Parent, Reina Lajoie. M. le curé a présidé la cérémonie. Deux croisées, en ce même jour, furent reçues apôtres, ce sont Jacqueline Racette et Gisèle Joly. A leur consécration les Jécistes au jubé de l'orgue ont chanté de pieux cantiques.

EN VISITE — Nous saluons M. Albini Lafortune, militaire, fournissant ses services à l'île Vancouver, en promenade chez sa famille. Vœux de bonheur, courage et santé!

Adieu au monde

Mlle Irène Chouinard, en religion Sr Marie - Auguste a fait profession religieuse le 5 février chez les Soeurs des SS. NN. de J.-M. Nos meilleurs vœux.

Soumissions demandées

La Crémierie Coopérative de St-Ambroise demande des soumissions pour recueillir la crème dans le bas de la paroisse, et à Ste-Mélanie et le transport du beurre et autres.

Ces soumissions devront être rendues pour être ouvertes le 18 février à 1 hre de l'après-midi, chez le secrétaire.

Les directeurs ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Joseph Neuve, sec., St-Ambroise.

Assemblée annuelle

L'Allied Hotel Suppliers Association a tenu, vendredi, le 30 janvier, son assemblée annuelle, à l'Hôtel de LaSalle. On y a procédé à l'élection du conseil de l'année courante.

Le nouveau conseil de l'Allied Hotel Suppliers' Association, pour l'année 1942, se compose comme suit: M. K.-W. Hogle, de Berkel Products, président; M. L. Duncan, de Silex Company, vice-président; M. F. A. Fitchett, de Munderloh & Co. Ltd, trésorier; M. Jean Rinfret, de Bell, Rinfret Ltée, secrétaire; puis M. R. C. Napier, de Distillers Corporation Ltd, M. A. T. Brodeur, de Cassidy's Limited, M. J. Wakem, de Hobart Manufacturing Company, M. P. Waldron, de Sterling Tea & Coffee Co., M. B. Bradley, de Liquid Carbonic Canadian Corporation Ltd, et M. R. B. Daville, des United Distillers Ltd, tous directeurs.

C'est l'Allied Hotel Suppliers' Association qui a tenu à l'Hôtel Mont-Royal, les 14, 15 et 16 janvier derniers, la septième grande exposition hôtelière et culinaire annuelle qui a réuni de nombreux représentants de l'industrie hôtelière, des restaurants, des clubs et d'établissements.

Les membres qui ont participé à l'assemblée tenue en janvier ont voté des résolutions de remerciements à l'adresse du gouvernement provincial, des journaux et des différentes associations qui ont contribué au grand succès de la récente exposition hôtelière et culinaire.

UNITE SANITAIRE

RAPPORT DES ACTIVITES POUR LE MOIS DE JANVIER 1942

- EDUCATION PUBLIQUE
 - Conférences d'hygiène générale ... 1
 - Cours aux jeunes filles ... 2
 - Assistance totale ... 125
 - Imprimés distribués ... 913
 - Familles visitées par les visiteuses d'hygiène ... 240
- MALADIES CONTAGIEUSES
 - Cas déclarés ... 5
 - Cas non déclarés mais dépistés ... 2
 - Maisons visitées ... 14
 - Contacts et cas suspects examinés ... 21
 - Ecoles visitées ... 2
 - Enfants exclus des écoles ... 2
 - Enquêtes épidémiologiques ... 3
- TUBERCULOSE
 - Cliniques ... 1
 - Personnes examinées ... 40
 - Cas positifs anciens ... 4
 - Visites à domicile ... 40
- PRODUITS BIOLOGIQUES DISTRIBUES AUX MEDECINS
 - Sérum antidiphtérique (unités) ... 120,000
 - Sérum antitétanique (unités) ... 102,000
 - Sérum antiscarlatineux (unités) ... 9,000
 - Nitrate d'argent (ampoules) ... 24
- HYGIENE MATERNELLE
 - Démonstrations et conférences à domicile ... 52
 - Visites prénatales ... 79
- HYGIENE DE LA PREMIERE ENFANCE
 - Cliniques de bébés ... 13
 - Nourissons examinés (0 à 1 an) ... 232
 - Enfants préscolaires examinés (1 à 6 ans) ... 107
 - Nourissons visités à domicile ... 169
 - Enfants préscolaires visités à domicile 118
- HYGIENE DE L'AGE SCOLAIRE
 - Conférences ... 6
 - Assistance ... 375
 - Examen médical des enfants ... 33
 - Examen physique des enfants ... 110
 - Visites à domicile re: défauts physiques ... 8
- SALUBRITE PUBLIQUE
 - Boulangeries ... 4
 - Epiceries ... 12

LAVALTRIE
No 31

Par l'abbé Donat Martineau

D'après les délimitations mentionnées dans cet acte, la propriété qui était l'objet de cette donation, touchant d'un côté au Domaine, se trouvait à l'est de celui-ci puisque, du côté ouest, la terre voisine, sur laquelle s'élevait l'église, avait été déjà depuis longtemps concédée par M. de Lavaltrie à la Fabrique et au missionnaire.

Autre détail intéressant à signaler: Il est dit que M. Bazile Papin avait acquis cette propriété conjointement avec M. Jolliet. Ce Sr Jolliet, décédé depuis cette transaction, laissait ses droits à sa veuve Cécile Papin. Il s'agit ici du grand-père de M. Barthélemi Jollette, évidemment. François Jollette, (qui fut le premier à orthographier son nom de cette manière), avait épousé en 1748 Cécile Papin, remarquée plus tard au sieur Drouet de Richardville. Leur fils Antoine Jollette épousa à Berthier, le 30 mai 1785, Catherine Faribault qui donna le jour à Barthélemi, nom du premier Faribault au Canada.

A propos de Sr Thomas Wolke, on me permettra de rappeler un souvenir personnel. Il y a plusieurs années, me trouvant en vacances dans mon patelin, un touriste américain du Michigan, de passage à Lavaltrie, vint me consulter, — à la suggestion sans doute de quelque personne du village, — me priant de lui faire voir les lieux où ses ancêtres avaient vécu tout près du manoir seigneurial. Il se flattait de voir au moins quelques vestiges de ces anciennes demeures, et d'en apporter à sa famille des photographies précieuses. Il se nommait Alexander Keho, — le nom avait donc quelque peu changé, — et se disait descendant du Sr Thomas Wolke.

Revenons maintenant aux initiatives de M. Saint-Germain en faveur de la Fabrique. Avant la construction de l'église, il ne semble pas y avoir eu une ligne de démarcation entre le Domaine et la concession seigneuriale faite à la Fabrique. La chapelle primitive se situait à la frontière est de cette concession et certaines dépendances avaient été élevées sur le Domaine même. Il s'agissait donc de déterminer les droits de chacune des parties sur ces bâtiments. M. de Lavaltrie se chargea de régler la question, de la façon suivante:

"Je promet à Mr St-Germain présentement curé à Lavaltrie de ne jamais inquiéter la paroisse pour les batiments qui se trouvent à présent en partie sur mon domaine seulement pour tout le temps que subsisteront les dits bâtiments et prétend ne rien retenir des matériaux qui se pourraient trouver sur moi, au cas qu'il plut au curé ou à la fabrique de les transporter ailleurs; Fait à Lavaltrie, ce 31 mars 1773".

(Insinué et enregistré en Registre tenu par le protonotaire du banc du Roi, district de Montréal, ... à la requisiion de Thomas Bédouin le porteur. 5 octobre 1841. Monk et Morrogh.)

ERRATA

Monsieur le Directeur, Il y a eu erreur de transcription à l'égard des deux dates suivantes dans la dernière chronique: M. St-Germain acquit les droits de François Desjardis sur les Isles Bouchard le 3 avril 1780 et non en 1789; secondement, c'est le 17 février 1781 qu'il présentait acte de foi et hommage pour cette seigneurie et non en 1791, comme le comportait encore le texte paru la semaine dernière. (1er acte-Greffé de Courville, notaire à Montréal). Tel quel, ce paragraphe n'offrait pas de liaison logique entre les deux remarques qu'il contient.

Donat Martineau, ptre.

A propos de la loi des liqueurs

De nouveau, quelques groupes s'agitent pour faire amender la loi des liqueurs et la rendre moins sévère. Il faut aider nos gouvernants à résister à cette pression. Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal vient d'adresser au premier ministre de la province la lettre suivante:

M. le Premier Ministre, Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal a appris que des démarches se faisaient pour obtenir la disparition de certaines clauses de la loi des liqueurs. On voudrait qu'on puisse se faire servir de la boisson sans repas, que les heures auxquelles la consommation est permise le dimanche soient prolongées et même que les tavernes puissent s'ouvrir ce jour-là, aux ouvriers qui travaillent le soir. Notre Comité où sont représentées les principales associations catholiques de Montréal s'oppose énergiquement à ces demandes.

On a constaté un peu partout les bons effets de la loi quant à l'observance du dimanche. Elle a fait disparaître en grande partie les désordres qui sévissaient dans les hôtels. Il ne faudrait pas favoriser leur retour par des concessions aux vendeurs d'alcool. S'il est un temps où nous devons respecter le jour du Seigneur et nous rendre ainsi favorable le Dieu des armées, c'est bien celui que nous traversons.

Quant à la vente des boissons sans repas, les jours de semaine, vous connaissez notre opinion sur ce sujet. Loin de rendre la loi plus large, nous voudrions qu'elle fut plus sévère. Nous nous sommes opposés à la vente des boissons alcooliques au verre dans les hôtels, parce que nous savions à quels abus cette pratique nous avait conduits autrefois. Notre opinion n'a pas changé depuis l'adoption de la nouvelle loi.

Et nous vous demandons de nouveau de revenir sur ce point au système adopté autrefois par le Gouvernement Taschereau et qui mis vigoureusement à exécution donnerait de bons résultats. Nous sommes certains, monsieur le premier ministre, en vous faisant ces demandes, d'interpréter les sentiments de la grande majorité de nos concitoyens. Ils ne sont pas prohibitionnistes, mais ils déplorent les ruines physiques et morales que cause l'alcool et ils désirent que les occasions de boire soient diminuées. La prospérité et le bonheur de nos familles sont en jeu. Et aussi le salut du pays. Veuillez croire, monsieur le premier Ministre, à nos sentiments dévoués.

L'Heure catholique

L'Heure catholique organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, consacre actuellement ses émissions hebdomadaires à la Restauration sociale, d'après la lettre pastorale collective de l'épiscopat de la Province de Québec. Le R. P. Lorenzo Gauthier, c.s.v., en est le conférencier. Dimanche prochain, 15 février, il parlera des Retraites fermées. Cette émission commence à 2 hres. au poste C K A C. A 2 h. 20, brève chronique d'actualité missionnaire.

SOLEIL et PLAISIRS D'ÉTÉ TOUT L'HIVER

Sur la côte du Pacifique

TAUX PEU ELEVES TRAINS RAPIDES

Passez vos vacances d'hiver ici au Canada. A Vancouver et Victoria vous trouverez les sports de plaisirs d'été, même durant la saison d'hiver. Rendez-vous sur la côte du Pacifique où il y a de la verdure et des fleurs durant l'année entière. Tous les sports à votre disposition: golf, auto, tennis, pêche, équitation, etc.

Prix spéciaux dans les hôtels. Tarifs réduits dans les trains avec période de validité prolongée et privilèges d'arrêt en route.

TOURNOI DE GOLF D'HIVER VICTORIA — 9-14 MARS 1942

Profitez du confort de l'air climatisé sur le rapide et moderne "Dominion"

en allant vers l'ouest, on en revient.

Tous renseignements des agents

Pacifique Canadien

Votre abonnement

Avez-vous déjà pensé à ce que représente pour votre journal la perception des abonnements? Faire des centaines de factures, les expédier, le papier, les timbres, le temps, etc...

Si vous ne l'avez pas fait encore, hâtez-vous de payer votre abonnement à notre représentant ou à notre bureau.

L'ACTION POPULAIRE